



Diagnostic Sportif Territorial des îles de Guadeloupe



GUADELOUPE

Table des Matières

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	3
AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
CONTEXTE GENERAL DU TERRITOIRE DES ILES DE GUADELOUPE	8
1.1. CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ET GEOGRAPHIQUE.....	9
1.2. CONTEXTE ECONOMIQUE	10
1.3. ATOUTS ET CARACTERISTIQUES DE L'ARCHIPEL DES ILES DE GUADELOUPE	11
1.4. ELEMENTS SOCIO-HISTORIQUES DE LA DIFFUSION DES SPORTS EN GUADELOUPE	12
1.5. CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET REPARTITION DES COMPETENCES EN MATIERE DE SPORT.....	15
PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES.....	17
2.1. SPORT FEDERAL.....	18
2.1.1. <i>Chiffres clés</i>	18
2.1.2. <i>Dynamique spatiale</i>	19
2.1.4. <i>Évolution des licenciés</i>	21
2.1.5. <i>Grands enjeux</i>	22
2.1.6. <i>Focus sur 2 acteurs du mouvement sportif fédéral</i>	23
2.2. ANALYSE CROISEE D'ACTEURS : PRATIQUE SPORTIVE FEDERALE »	24
2.3. EDUCATION PHYSIQUE EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.....	26
2.3.1. <i>Éducation physique et sportif et apprentissages fondamentaux</i>	26
2.3.2. <i>Sport scolaire associatif</i>	27
2.3.3. <i>Sport universitaire</i>	28
2.4. SPORT DE HAUTE-PERFORMANCE.....	29
2.4.1. <i>Le sport de haute performance en Guadeloupe</i>	29
2.4.2. <i>Centres d'entraînement</i>	30
2.4.3. <i>Focus sur la Maison régionale de la haute performance</i>	31
2.5. ANALYSE CROISEE D'ACTEURS : THEMATIQUE « SPORT DE HAUTE PERFORMANCE »	32
2.6. PRATIQUES SPORTIVES « LIBRES »	34
2.7. OFFRE COMMERCIALE : SPORT DE MAINTIEN DE LA FORME	35
2.8. ANALYSE CROISEE D'ACTEURS : THEMATIQUE « OFFRE SPORTIVE COMMERCIALE »	36
ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES	38
3.1. REPARTITION SPATIALE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS : USAGES ET USAGERS.....	39

3.1.1. <i>Répartition spatiale des équipements</i>	39
3.1.2. <i>Fiche quantitative des équipements sportifs : usages et usagers</i>	39
3.2. PRINCIPALES PROBLEMATIQUES DE NORMES, QUALITE ET ENTRETIEN	41
3.3. GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES.....	42
3.4. ANALYSE CROISEE D'ACTEURS : THEMATIQUE « EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES »	43
INCLUSION ET SPORT SANTE	45
4.1. SPORT ET DISPARITES DE GENRE.....	46
4.2. SPORT ADAPTE ET INCLUSION DES PRATIQUANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	48
4.3. SPORT ET INSERTION SOCIALE ET ECONOMIQUE	50
4.4. SPORT SANTE	51
4.4.1. <i>Activités sportives pour la santé et la prévention</i>	51
4.4.2. <i>Maison de santé et sport sur ordonnance</i>	53
4.5. ANALYSE CROISEE D'ACTEURS : THEMATIQUE « INCLUSION ET SPORT SANTE »	54
MOBILITE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL	56
5.1. PROBLEMATIQUES DE MOBILITE INTRA-TERRITORIALE	57
5.2. PROBLEMATIQUES DE MOBILITE EXTRA-TERRITORIALE	58
5.3. INTEGRATION DU SPORT GUADELOUPEEN DANS L'ESPACE CONTINENTAL ALC.....	59
5.4. ANALYSE CROISEE D'ACTEURS : THEMATIQUE « MOBILITE ET RAYONNEMENT »	60
ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION.....	62
6.1. ÉCONOMIE BLEUE ET ECONOMIE VERTE DANS LE SECTEUR DU SPORT	63
6.2. SPORT MARCHAND.....	64
6.3. SPORT ET EMPLOI	65
6.4. FORMATION PROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE.....	66
6.4.1. <i>Formation professionnelle</i>	66
6.4.2. <i>Formation universitaire</i>	67
6.5. ANALYSE CROISEE D'ACTEURS : THEMATIQUE « RH ET FORMATION »	68
PRINCIPALES PROBLEMATIQUES TRANSVERSALES.....	70
7.1. COORDINATION INTER-ACTEURS	71
7.2. RESSOURCES HUMAINES	71
7.3. COMMUNICATION	72
7.4. FINANCEMENT	72
7.5. PLANIFICATION TERRITORIALE	73
AXES DE RECOMMANDATIONS.....	74
ANNEXES.....	77

Table des sigles et abréviations

AAP : Appel À Projet

ALC : Amérique Latine Caraïbe

AEEPS : Association pour l'Enseignement de l'Éducation Physique et Sportive

ANS : Agence Nationale du Sport

APS : Activité Physique et Sportive

APA : Activité physique Adaptée

APNG : Association des Professionnels du Nautisme en Guadeloupe

ARS : Agence Régionale de Santé

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

CA : Champs d'Apprentissage

CACAC : Central American and Caribbean Athletic Confederation

CAG : Communauté d'Agglomération

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CARIFTA : Caribbean Free Trade Association

CASUM : Cellule d'Accompagnement des Sportifs Ultra-Marins

CC : Communauté de Communes

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CPJEPS : Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

CONCACAF : Confederation of North, Central America and Caribbean Association Football

COPACI : Confédération Panaméricaine du Cyclisme

CROS GUA : Comité Régional Olympique et Sportif et Guadeloupe

CdFS : Conférence des Financeurs du Sport

CRds : Conférence Régionale du Sport

CREPS : Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive

CL : Collectivité Locale

CR : Conseil Régional

CD : Conseil Départemental

DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DOM : Département d'Outre Mer

DRAJES : Délégation régionale académique à la jeunesse

DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

DST : Diagnostic Sportif territorial

DTN : Direction Technique Nationale

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPS : Education Physique et Sportive

ERP : Etablissement recevant du Public

ERP « L » : Salle de réunion, conférence pour association

ERP « PA » : Etablissement recevant du public en plein-air type stade ou piscine (base nautique non concernée)

ERP « R » : Crèche, école, maternelle, garderie
ERP « X » : Etablissement sportif clos : gymnase, hall de sport, salle polyvalente , ...
E-Sport : Pratique numérique d'un jeu multijoueur compétitif
E-Foot : Pratique numérique de compétition de football multijouer (FIFA, PES)
FEBCS : Fonds d'Échanges à But Éducatif, Culturel et Sportif
HN : Haut Niveau
HP : Haute Performance
INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
JOP : Jeux Olympiques et Paralympiques
LGF : Ligue Guadeloupéenne de Football
MJCA : Maison des Jeunes et de la Culture des Abymes
MRP : Maison Régionale de la Performance
MSP : Maison Sport Santé
NACAC : North America, Central America and Caribbean Athletic Association
NACRA : North America Caribbean Rugby Association

NORCECA : North, Central America and Caribbean Volleyball Confederation
OMS : Organisation Mondiale Santé
P3S : Parcours Sportif de Santé Sécurisé
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PNNS : Programme National Nutrition Santé
PST : Projet Sportif Territorial
PSF : Projet Sportif Fédéral
REP - REP+ : Réseau d'Équipement Prioritaire
Répartition F/H : Répartition Femmes-Hommes
SHN : Sportif de Haut Niveau
STAPS : Sciences Techniques des Activités Physiques et Sportives
SUAPS : Service Univeritaire des Activités Physiques et Sportives
USEP : Union sportives de l'Enseignement du Premier degrés
UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire
UGSEL : Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre
URSSAF : Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Avant-Propos

Mise en place et rôle de la CRDS

Dans le cadre de la loi du 1^{er} août 2019 portant création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et conformément aux décrets du 6 août 2020 relatif au délégué territorial de l'Agence Nationale du Sport et au décret du 20 octobre 2020 relatif aux conférences régionales du sport et aux conférences des financeurs du sport, la Conférence Régionale du Sport (CRdS) de Guadeloupe a été installée le 01 février 2020 par arrêté préfectoral.

La Conférence Régionale du Sport (CRdS) de Guadeloupe est composée de 4 collèges représentant les acteurs du sport du territoire : l'État, les collectivités territoriales, les collectivités locales, le mouvement sportif et le secteur économique et social.

Son règlement intérieur adopté le 15 mars 2022 a permis de préciser les fonctions attribuées à la CRdS de Guadeloupe confiant à son bureau la responsabilité de conduire l'élaboration d'un Projet Sportif Territorial (PST). Celui-ci s'appuie sur une première phase de travail d'élaboration d'un état des lieux prenant la forme d'un Diagnostic Sportif Territorial (DST) dont la réalisation a été confiée à un prestataire.

Les membres de la CRdS de Guadeloupe ont ainsi fixé le cadre de réalisation du Diagnostic Sportif territorial du territoire à travers :

- L'élaboration d'un diagnostic sportif territorial faisant l'état des lieux sur l'offre, les infrastructures, la formation, la santé et l'accessibilité en matière de sport en Guadeloupe par l'analyse de ressources existantes et la production de données qualitatives et quantitatives ;
- L'organisation et l'animation de réunions de partage et de concertation avec les acteurs guadeloupéens du sport pour faire émerger une vision partagée de l'état des lieux et définir des pistes d'actions à inscrire dans le PST.
- La rédaction de recommandations, propositions concrètes de travail à intégrer au futur PST.



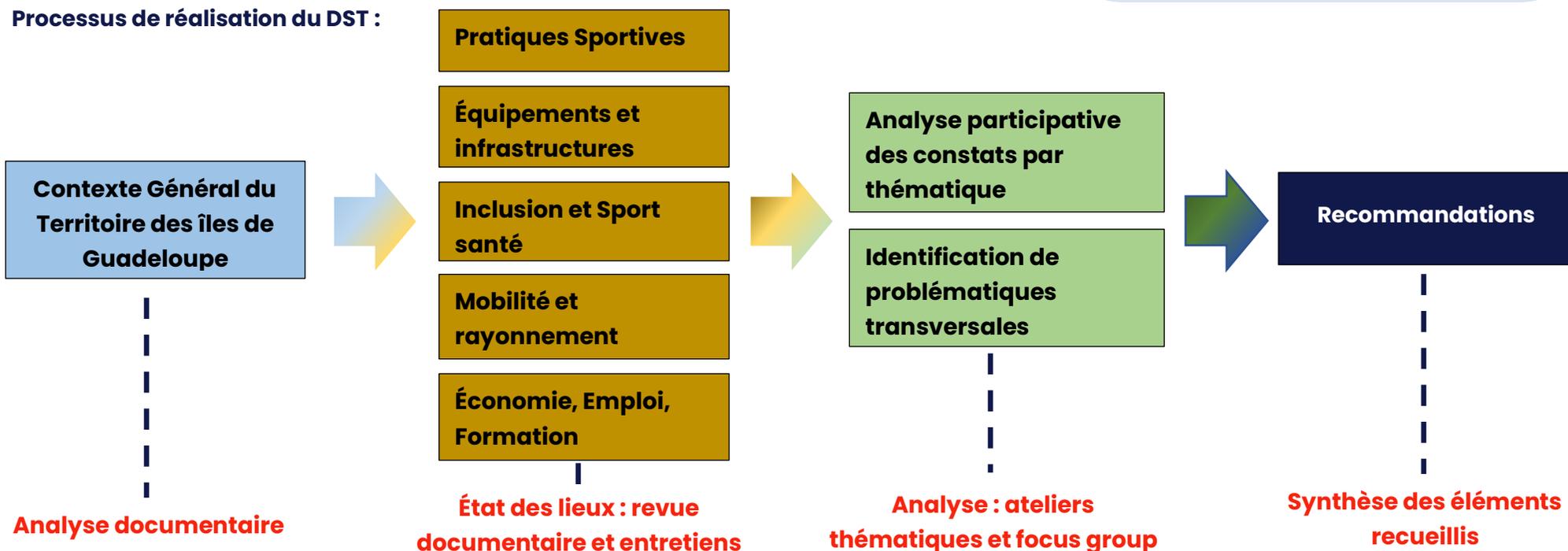
Méthodologie et étapes d'élaboration du DST

La méthodologie mise en œuvre pour la réalisation du DST a été structurée sur une approche combinant :

- La collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives existantes ;
- La production de nouvelles données quantitatives et qualitatives à travers des entretiens ciblés et des enquêtes de terrain ;
- La participation active des acteurs clés dans le partage de données, la contribution à la production d'un état des lieux partagé et à la production de recommandations à travers des travaux de concertation et de production collective.

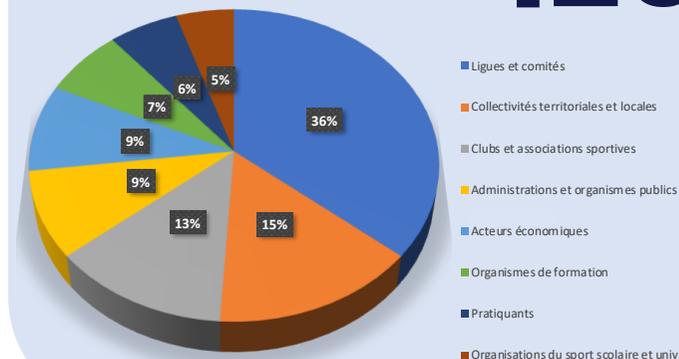
L'objectif visé étant la mobilisation active de l'ensemble des parties prenantes, le travail s'est résolument placé dans une démarche participative de co-construction, gage d'une appropriation de la démarche par les acteurs et de leur adhésion future à l'élaboration et la mise en œuvre du PST.

Processus de réalisation du DST :



65 Organisations rencontrées lors d'entretiens individualisés

Acteurs du sports mobilisés lors d'ateliers de travail **collectifs** **120**



Introduction



Installée en mars 2022, la Conférence Régionale du Sport (CRdS) a permis à la Guadeloupe de rejoindre les régions françaises en se dotant d'une nouvelle assemblée de gouvernance partagée du sport.

Cet outil, novateur et utile, permet aux représentants et à l'ensemble des acteurs du sport, institutionnels, fédéraux ou économiques, de participer aux politiques publiques concertées, dont le fil conducteur à venir sera le Projet Sportif Territorial (PST).



Pour fonder ce travail stratégique de co-construction du PST par les membres de la CRdS, il fallait réaliser une analyse relevant les indicateurs, témoignages, références et documentations disponibles. Mises en cohérence, ces informations nous permettent alors d'identifier des problématiques transversales qui vont accompagner notre travail d'élaboration du PST.

Le Diagnostic Sportif Territorial des îles de Guadeloupe, présenté ici, apporte des éléments de constats et d'analyse essentiels à la prise de décision publique, dont la Conférence des Financeurs du Sport sera l'organe exécutif.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie pour votre contribution au développement du sport guadeloupéen.

Camille **ELISABETH**

Président de la CRdS de Guadeloupe

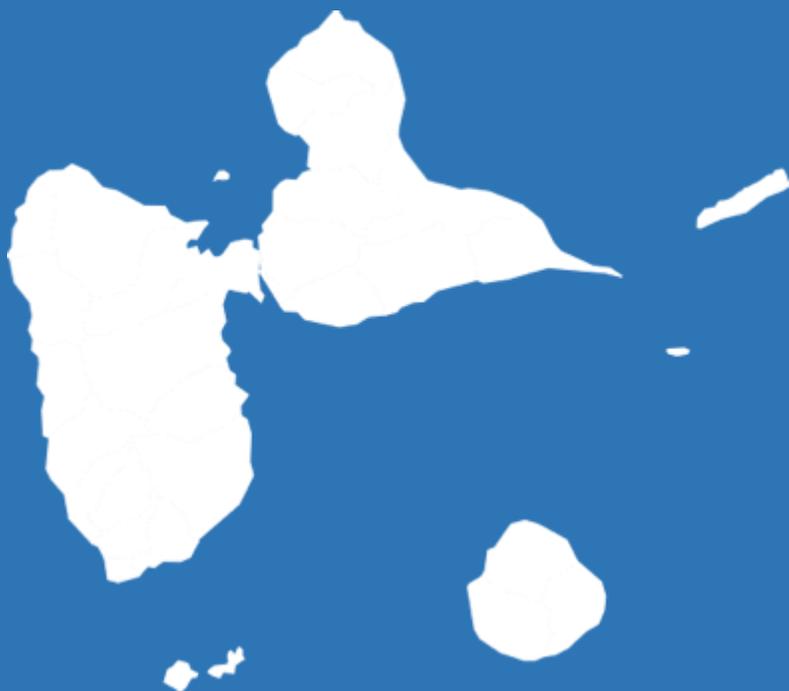
Président de la Commission Sport du Conseil Régional de Guadeloupe

Maire de Pointe Noire



1

Contexte général du territoire des îles de Guadeloupe



1.1. Contexte démographique et géographique

Au 1er janvier 2020, **383 600 personnes** vivent en Guadeloupe.

- Depuis 2014, la population de l'archipel diminue de 0,7 % par an en moyenne, soit près de 2 800 habitants de moins tous les ans ;
- Cette baisse de la population s'explique par un plus grand nombre de départs que d'arrivées sur le territoire et par un faible excédent naturel ;
- L'indice de fécondité (2,08) est cependant supérieur à la moyenne nationale (1,80).

La Guadeloupe et la Martinique sont les territoires français où la population diminue le plus – 0,3% de croissance démographique pour la moyenne nationale.

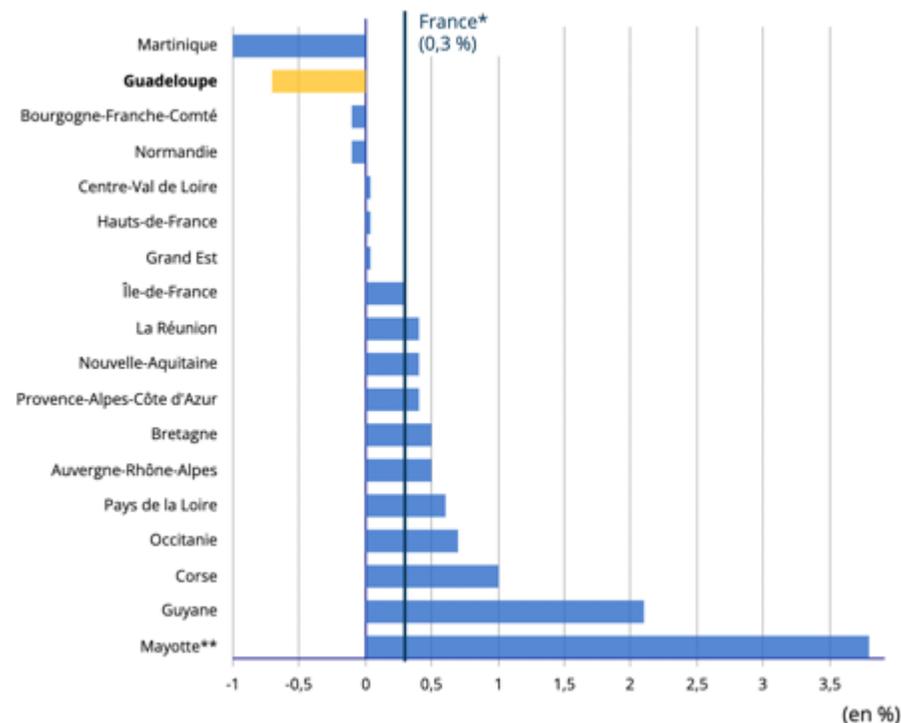
Ce constat révèle néanmoins des caractéristiques démographiques positives :

100 jeunes de moins de 20 ans pour 76 personnes âgées de 65 ans ou plus

⇒ **Potentiel jeunesse à valoriser**

La Guadeloupe est le **territoire le plus peuplé des 21 pays et territoires de la Caraïbe orientale**

⇒ **Potentiel d'attractivité démographique régional**



Source : INSEE 2020



1.2. Contexte économique

Le niveau de vie médian des Guadeloupéens s'élève à **15 770 euros par an** en 2017 contre 21 860 € pour la moyenne nationale.

- En Guadeloupe, 34,5 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté contre 14,9% au niveau national.
- La pauvreté touche particulièrement les chômeurs, les familles monoparentales et les ménages jeunes.

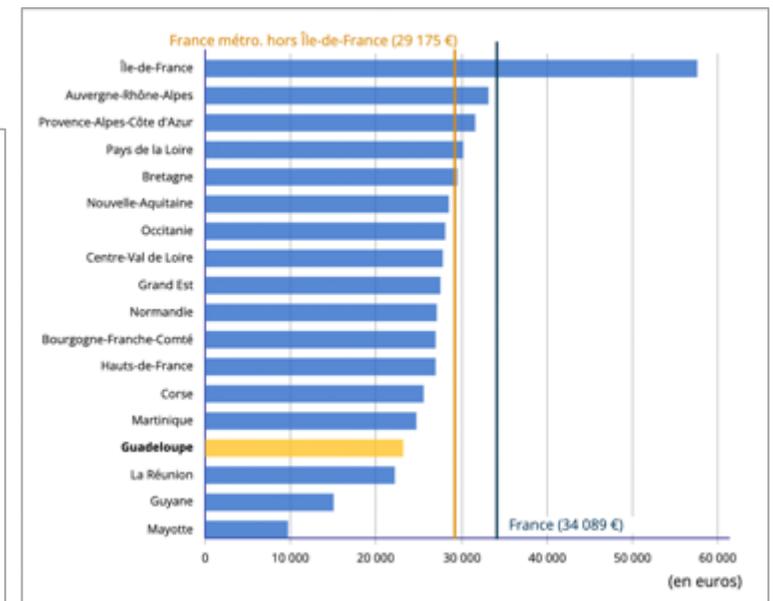
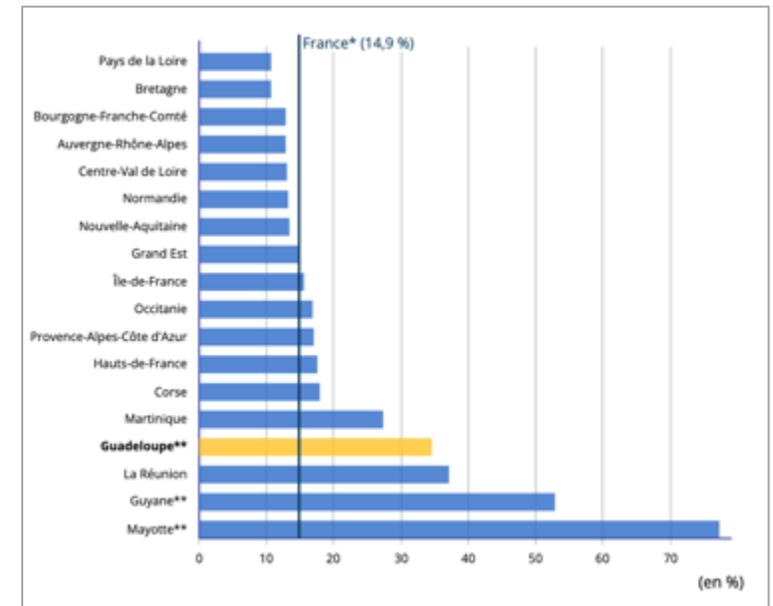
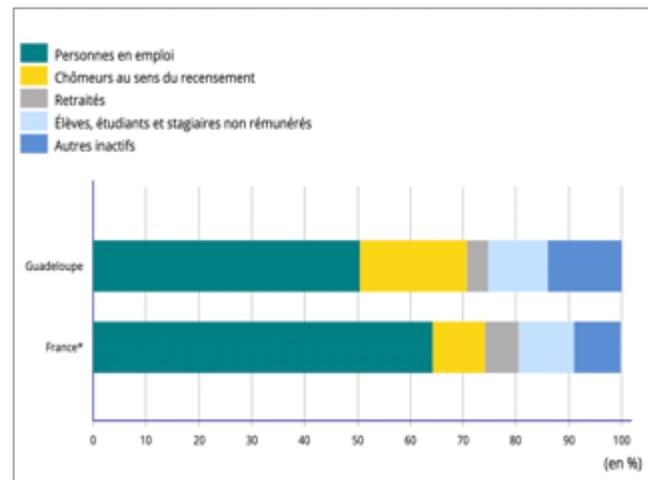
En 2020, le PIB de la Guadeloupe s'élève à 8,8 milliards d'euros. La croissance économique de la Guadeloupe recule ainsi à -4,9 % en volume, mais reste néanmoins supérieure à la dynamique nationale (-7,9 %).

Le PIB par habitant qui s'élève à 23 198 euros reste très éloigné de la moyenne nationale (34 089 euros).

En Guadeloupe, seule une personne en âge de travailler sur deux possède un emploi. En 2021, le taux de chômage s'établit en Guadeloupe à 17,2 % de la population active âgée de 15 ans ou plus, soit 60 310 personnes.

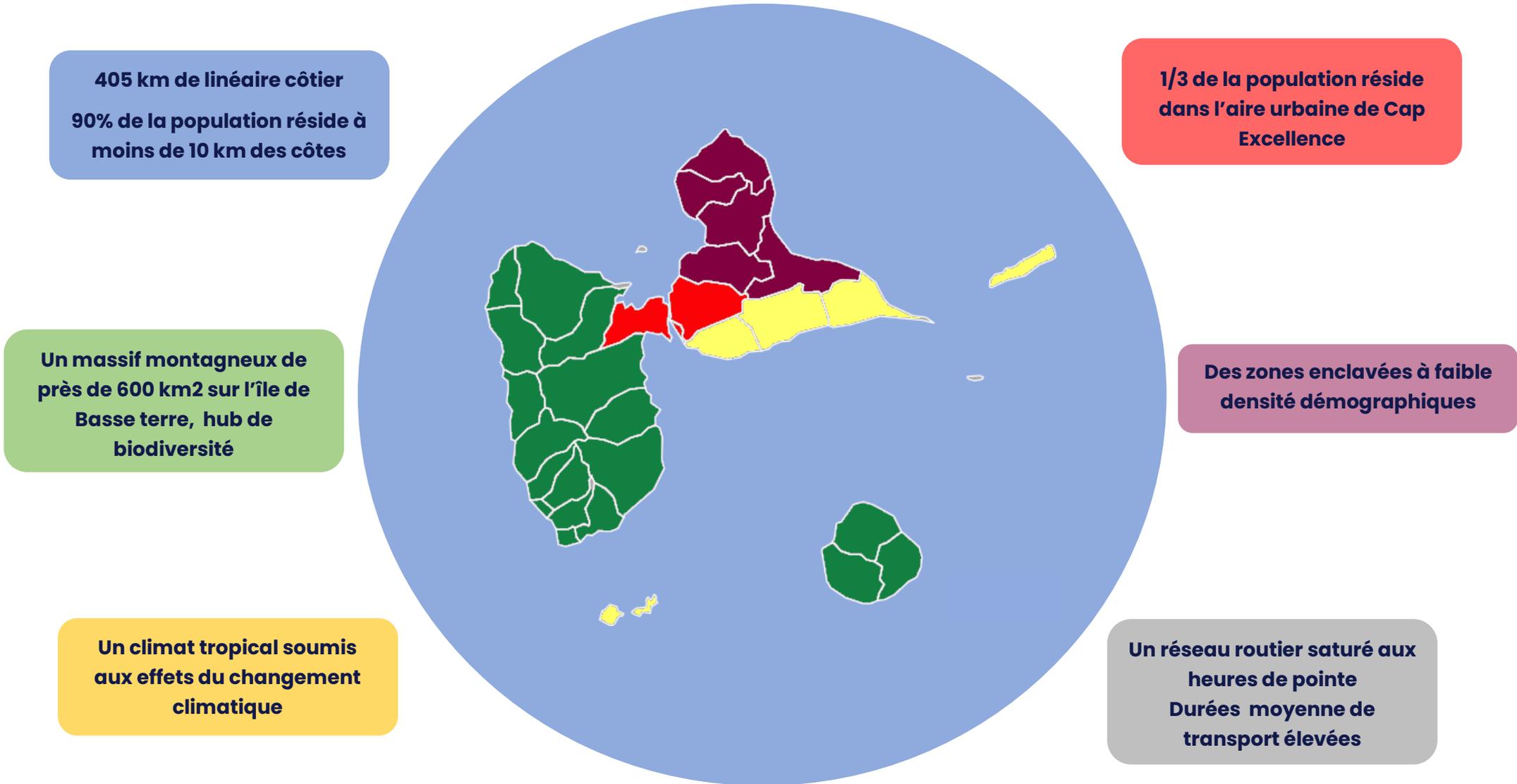
Le chômage est d'abord structurel. Il résulte de l'étroitesse du marché du travail insulaire mais également de l'inadéquation entre l'offre et la demande de main d'œuvre, essentiellement par manque de qualification de la population en recherche d'emploi.

⇒ **Une dynamique de croissance de création d'entreprise notable depuis 2020.**



Source : INSEE 2020

1.3. Atouts et caractéristiques de l'archipel des îles de Guadeloupe



1.4. Éléments socio-historiques de la diffusion des sports en Guadeloupe

Transformation des pratiques corporelles dans la société coloniale

Dans la société coloniale esclavagiste, l'importation massive d'esclaves africains a eu pour conséquences l'émergence de pratiques corporelles de résistance et la disparition de pratiques corporelles des peuples autochtones amérindiens (les Caraïbes). Leurs jeux disparaissent au rythme de leur extermination. Les pratiques corporelles suivent des distributions en fonction des positions occupées dans l'espace social. Les Blancs, les libres de couleurs, et les esclaves auront des pratiques de loisirs physiques particulières.

Au XVIII^e siècle, le révérend père du Tertre¹ évoque la rareté des jeux traditionnels de la métropole dans les mœurs des habitants des colonies : « ils n'ont pas l'exercice des jeux de la France, parce qu'ils n'ont pas le temps et il n'y a guère les magasiniers des forts qui se divertissent quelque fois à la Boule ». Les danses sont le loisir le plus prisé des esclaves. Ce sont des pratiques qui se développent autour de revendications culturelles : résistance ou assimilation au modèle européen du groupe dominant. Les danses réfractaires sont des pratiques africaines clandestines -car interdites- viriles, voire violentes essentiellement réservées aux hommes au son du tambour, le Ka ; le mayolè une forme d'escrime aux bâtons est un exemple. Les danses légales, les danses créoles plus policées sont encouragées par les maîtres et le législateur.

A cette époque, l'escrimeur Joseph Bologne de Saint-George, plus connu sous le nom du Chevalier de Saint-George (1745-1799) réussit

à dépasser son statut social. Fils d'une esclave et d'un blanc pays, l'expression de ses talents physiques et artistiques ne peuvent s'exprimer qu'en Europe où il excelle. Dans la colonie, la transformation des duels en escrime est marquée par la proposition de cette pratique avec la gymnastique aux jeunes du lycée de la Guadeloupe (1883).



Le Mayolé : danse africaine avec des bâtons.

Les débuts de la sportivisation des pratiques

La création, en 1889, de section de la Guadeloupe et des dépendances du club Alpin Français par Paul Feillet (1887-1903) regroupe les intérêts d'un groupe social (l'élite sociale blanche) pour les excursions. Ces activités hygiéniques sont reprises en 1903 par le club des montagnards et le Touring club guadeloupéen. La pratique du vélo se diffuse à travers quelques sociétés sportives proches des excursionnistes : la Pédale (1889) et le Vélo Club (1911). Les premiers cyclistes voient le jour et se diffusent dans les classes moyennes. En Guadeloupe, les sports se développent à partir d'initiatives privées. Les prosélytes les plus influents imposent leurs pratiques aux groupes dominants, les Blancs et les Mulâtres à l'exemple du tennis qui se joue de manière confidentielle.

¹ R.P. J.B. du Tertre, l'histoire générale des Antilles. Th. Jolly de 1667-1671

Au début du XX^e siècle, ce sont les politiques de santé publique prônant les gymnastiques patriotiques du médecin Major Pichon (1873-1923) et l'action de l'Eglise menée par le révérend père Durand (1889- 1967) dans le mouvement Sonis qui institutionnalisent le goût du sport dans la colonie. D'autres initiatives émergent dans la sphère privée et correspondent à la création des premiers grands clubs de football dans les villes : à Pointe-à-Pitre, la Solidarité Scolaire (1917), la Red Star (1927), le Redoutable (1930), l'Amical Club Darboussier (1932); à Basse-Terre, le Raçing (1925), la Gauloise (1930) et le Cygne- Noir (1930). Deux sports majeurs, le football et la gymnastique regroupés au sein de la fédération guadeloupéenne des sports athlétiques (1929) et l'Union Guadeloupéenne (1932) constituent l'ossature institutionnelle de l'espace des sports en Guadeloupe sans aucune relation avec les instances sportives métropolitaines d'autant plus en absence de résultats et d'une opinion publique, l'espace des sports guadeloupéen ne suscite aucun intérêt national.



Tour de Guadeloupe
1957, Vicent Alexis au
sommet de
l'estomak

Les premiers sportifs guadeloupéens se distinguent dans l'anonymat de leurs performances. Ce sont essentiellement des étudiants, ils évoluent dans les clubs métropolitains à l'exemple de Maurice Carlton (1913-1990) licencié au Bordeaux Etudiant Club.

Il participe aux Jeux Olympiques de Berlin (1936), et devient le premier olympien Guadeloupéen. D'autres vont suivre dans l'athlétisme, Augustin Arron et René Valmy pour ne citer que les plus représentatifs. A cette époque, le gouverneur Félix Eboué, un guyanais, met en place les premières politiques publiques du sports en Guadeloupe. Il subventionne les clubs, construit les premiers stades, un à Basse-Terre, l'actuel stade Félix Eboué et un autre à Pointe-à-Pitre, le stade Darboussier, actuel CREPS Antilles Guyane. L'action du gouverneur initiée au niveau local si elle reçoit peu d'aide du pouvoir central, dynamise de manière durable l'espace des sports guadeloupéens qui s'organisent en relation avec son environnement proche, la Martinique et la Caraïbe.

« L'assimilation sportive »

La loi du 19 mars 1946, dite de l'assimilation érige les quatre « vieilles colonies » de Guadeloupe, Guyane, Martinique et la Réunion en départements français. A partir des années 60, cette tendance se traduit dans les sports. On assiste à la dissolution des fédérations et ligues sportives locales, autrement dit la mise en conformité approximative avec les instances nationales, qui ne prend pas en compte les participations des sportifs guadeloupéens aux championnats nationaux. Les sportifs guadeloupéens expriment leurs talents dans des confrontations avant tout dans la Caraïbe et en Afrique. Les conséquences de la victoire du Trophée Caraïbe (1948) permet aux frères Banguillot en 1952 d'être sélectionnés dans l'équipe de la Caribbean Football Association dont Charles Banguillot est le capitaine. Des équipes guadeloupéennes participent aux Jeux de la communauté à Tananarive (1960) et les Jeux de l'Amitié Abidjan (1960) et Dakar (1963), des compétitions réservées aux anciennes colonies françaises.

Les grandes tendances de l'espace des sports en Guadeloupe des années 1960-1990

Les années 60-70 voient les retours de jeunes enseignants d'éducation physique guadeloupéens partis se former en France. Ils s'investissent dans le secteur scolaire, l'ASSU et les clubs civils. L'enseignant d'éducation physique représente la cheville ouvrière du sport. Les figures marquantes de l'époque sont Bernardin Carabin, Delauzaighein, Lamby, Azémar, Venant Basileu, Jean Martine, Max desétages, Christian Foulman, Ginette Bassin, Jacques Lolo, Antoine Chérubin, pour ne citer que les plus représentatifs. La construction de nouveaux établissements scolaires, le Lycée de Baimbridge et surtout le CREPS Antilles Guyane renforce les actions et la place de ces enseignants qui croient aux vertus de la compétition sportive. L'action de ces hommes tend à dynamiser l'espace des sports. Le football et le cyclisme au travers du Tour de Guadeloupe sont aussi des puissants révélateurs des passions sportives locales qui mobilisent des foules.

Un espace des sports performant à l'international

Cette décennie correspond à la création d'une opinion sportive entretenue par la presse locale et la prise en compte des résultats du sport guadeloupéen dans l'opinion nationale avec une présence importante des sportifs guadeloupéens – en relation avec les migrations massives du Bumidom vers l'hexagone – dans les équipes de France dans différents sports : athlétisme, boxe, basket, football.

Les résultats des sportifs guadeloupéens contribuent à redorer l'image sportive de la France très dégradée après les Jeux Olympiques de Rome (1960) et favorise l'émergence du concept « sport antillais ». dans les représentations nationales. Les figures

marquantes s'incarnent dans les participations olympiques, celle de Marlène Canguio (première olympienne guadeloupéenne 1964) et de Roger Bambuck (1964 ; 1968), le premier athlète champion scolaire et olympien préparé en Guadeloupe par Jacques Lolo. D'autres sportifs brillent, Roger Zami dans la boxe, Marius Trésor dans le football (capitaine de l'équipe de France de football) et Jacques Cachemire dans le basket ball.



Marius Trésor, Sélection
équipe de France, 1979

Les années 80-90 sont marquées par de grands triomphes du sport guadeloupéen dans les plus grands championnats internationaux. Une figure marquante de cette époque, Antoine Chérubin entraîneur national du sprint féminin, DTN adjoint de la fédération française d'athlétisme puis directeur du CREPS Antilles Guyane, prépare ses athlètes en Guadeloupe avec un palmarès impressionnant de sportifs qui intègrent les équipes de France d'athlétisme. Il fait du CREPS Antilles Guyane un lieu incontournable de rassemblement, de préparation des sportifs antillo-guyanais et des équipes de France. Les résultats internationaux des sportifs guadeloupéens de la décennie 90 sont mondialement connus. Les sportifs guadeloupéens s'illustrent à travers de nombreux titres : olympiques, coupe du monde de football, titres européens, titres NBA. Cette époque s'incarne par les titres olympiques de Laura Flessel (escrime), Marie-José Pérec (athlétisme), Claude Issorat (handi sport athlétisme), Jean Rosier (handi sport escrime). Trois guadeloupéens sont champions du monde de football en 1998 (Thierry Henry, Lilian Thuram, Bernard Diomède). Trois guadeloupéens ont été porte-drapeaux olympiques (Marie José Pérec (1996), Laura Flessel (2012), Teddy Riner (2012)).

Ce contexte de performance donne des raisons objectives à la collectivité régionale d'adopter le slogan « **la Guadeloupe Terre de Sports, Terre de champions** » **Le sport représente une forte identité locale et permet de donner de la fierté aux ressortissants de l'île.**

1.5. Contexte institutionnel et répartition des compétences en matière de sport

Communes et EPCI	Département	Région	Etat
<p>Construction et fonctionnement des équipements sportifs de proximité (piscine, gymnase, camping, etc.)</p> <p>Les EPCI peuvent contribuer au développement et à l'aménagement sportif de l'espace communautaire par la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire</p> <p>Subventions aux clubs, associations, etc. Sécurité des installations sportives</p> <p>Possibilité de mettre à disposition les équipements sportifs auprès des collèges et des lycées, soit gratuitement soit au moyen d'un prix fixé par voie conventionnelle.</p> <p>Possibilité de créer un office municipal des sports</p>	<p>Construction et entretien d'équipements sportifs dans les collèges</p> <p>Participation financière versée aux communes mettant à disposition des équipements sportifs communaux pour les collégiens (conventions)</p> <p>Subventions aux clubs, associations, etc. Responsabilité de l'entretien et de la mise aux normes des équipements sportifs des collèges</p> <p>Sports de nature :</p> <p>Gestion des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires, placées auprès des présidents de conseils généraux et chargées de proposer les plans départementaux des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature</p>	<p>Construction et entretien d'équipements sportifs dans les lycées</p> <p>Participation financière versée aux communes mettant à disposition des équipements sportifs communaux pour les lycéens. Rénovation d'équipements communaux</p> <p>Subventions aux clubs, associations, ligues et comités. Aide au sport de Haute Performance</p> <p>Actions de formation professionnelle continue relevant de la compétence des régions : conventions entre les services de l'État et les régions</p> <p>Responsabilité de l'entretien et la mise aux normes des équipements sportifs des lycées</p> <p>Transfert de la propriété des CREPS appartenant à l'Etat à compter du 1er janvier 2016 : investissement et fonctionnement des CREPS à titre de compétence obligatoire</p> <p>Compétence facultative : assurer l'accueil et l'accompagnement des sportifs régionaux, promouvoir des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous, développer des activités en faveur de la jeunesse, mettre en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation</p>	<p>Agences Nationale du Sport (ANS) : dans chaque région, une Commission Régionale du Sport (CRdS) et une Conférence Régionale des Financeurs élaborent un PST et structurent les plans de financements</p> <p>Responsabilité de l'État pour la sécurité et la protection des usagers et des sportifs</p> <p>Prérogatives en matière de développement des sports de haut niveau transférées en 2020 vers les CREPS avec la mise en place de la Maison Régionale de la Performance</p> <p>Respect de l'égalité d'accès des citoyens à la pratique sportive. Contrôle des formations, définition des diplômes et développement de l'emploi dans ce domaine</p> <p>Tutelle sur les fédérations sportives</p> <p>Délégation de l'État, à une seule fédération sportive, dans chaque discipline et pour une période déterminée, du pouvoir d'organiser les compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux et de procéder aux sélections correspondantes</p>

Cadre d'analyse de l'articulation des compétences institutionnelles en Guadeloupe

Forces & Opportunités

- Un maillage territorial de 32 communes, 5 agglomérations, 1 collectivité départementale et 1 collectivité régionale offrant une diversité d'échelles et de compétences
- Un intérêt stratégique de la collectivité régionale pour le développement du sport (haute performance, économie, emplois, santé publique, ...)
- Un potentiel d'articulation des politiques publiques autour d'approches concertées de développement du sport sur le territoire
- Un potentiel d'impacts important sur le développement socio-économique



Taille du territoire

Intermédiation

Approches concertées

Plaidoyer

Faiblesses, Limites, Contraintes

- Une complexité dans la mise en applications des compétences institutionnelles (Etat-Collectivités et entre Collectivités)
- Une concurrence inter-institutions et un manque de lisibilité et d'articulation des actions
- Des enjeux politiques qui desservent la cohérence et l'efficacité des politiques publiques territoriales
- Un potentiel global de financement du sport non optimisé
- Une absence de planification et d'articulation des actions en matière de sport
- Un cadre légal et réglementaire institutionnel complexe et non lisible par les acteurs du sport

Concurrence

Rivalités Politiques

Manque de moyens

Absence de Planification

Cadre légal complexe

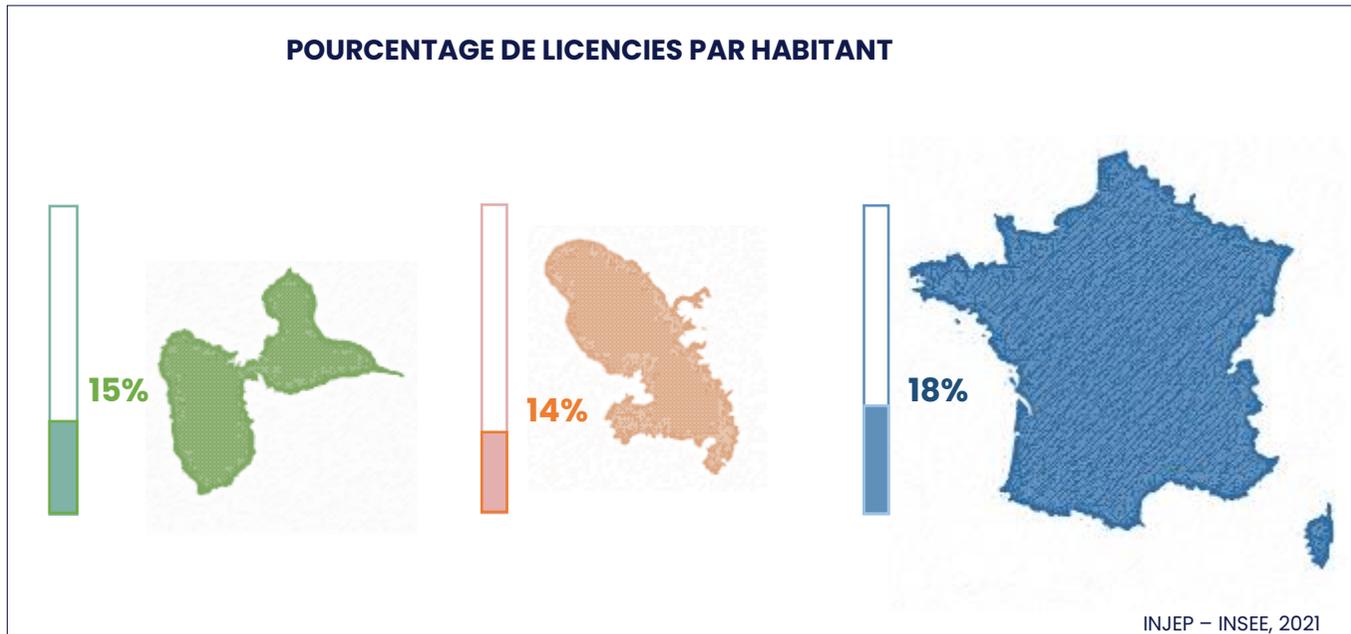
2

Pratiques physiques et sportives



2.1. Sport fédéral

2.1.1. Chiffres clés



69 ligues et comités
+940 de clubs sportifs
56330 licenciés en 2021

LICENCIES PAR DISCIPLINE SPORTIVE : LE QUATUOR DE TÊTE

INJEP, 2021

Ligue de Football



11 839

Ligue de Tennis



4 069

Ligue d'Athlétisme



2 566

Ligue de Basket-Ball



2 503

2.1.2. Dynamique spatiale

En corrélation avec les dynamiques démographiques qui définissent l'organisation et la spatialisation des populations, le sport fédéral se développe de manière différenciée sur le territoire guadeloupéen.

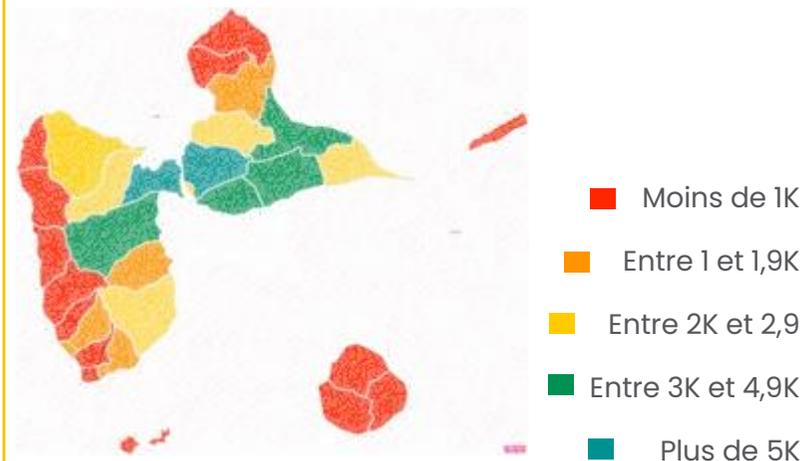
Le centre de la Guadeloupe continentale qui comprend la communauté d'agglomération de Cap Excellence (Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre) et les communes du Gosier, Lamentin et Petit Bourg, est la zone géographique où la dynamique sportive fédérale est la plus importante. Cet espace qui rassemble **45%** de la population totale abrite à lui seul près de la moitié des licenciés et des clubs sportifs de l'archipel.

La zone de la côte-sous-le-vent, le Nord Grande-terre et les dépendances qui comprennent les communes les moins peuplées de l'archipel, sont les zones où le sport fédéral est le moins développé. Cet ensemble de 16 communes ne représente que **20%** des licenciés et clubs sportifs.

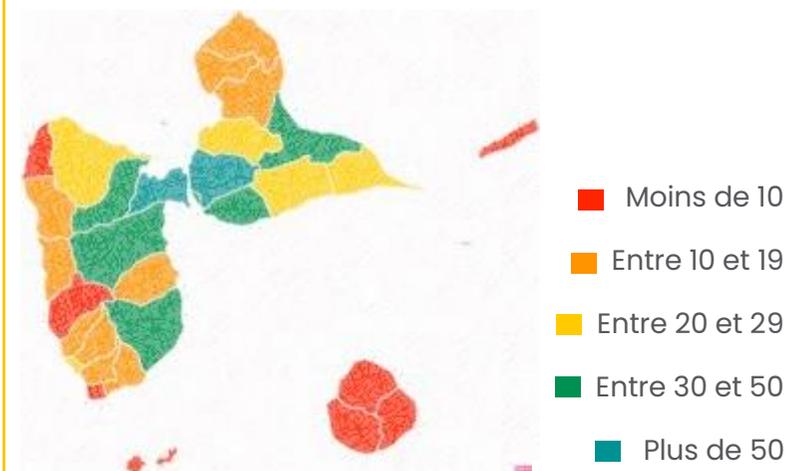
Répartition de la dynamique de sport fédéral sur le territoire

EPCI	Licence %	Club %
CAG Nord Basse Terre	20.98%	18.21%
CAG Grand Sud Caraïbe	18.42%	19.19%
CAG Cap Excellence	24.84%	29.97%
CAG Nord Grande Terre	14.65%	15.69%
CAG la Riviera du Levant	19.04%	14.29%
CC de Marie Galante	2.06%	2.66%

NOMBRE DE LICENCIÉS SPORTIFS PAR COMMUNE



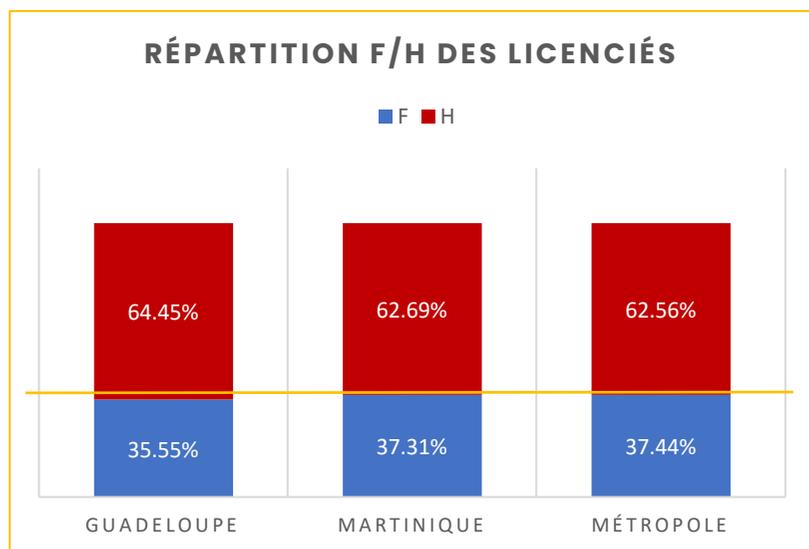
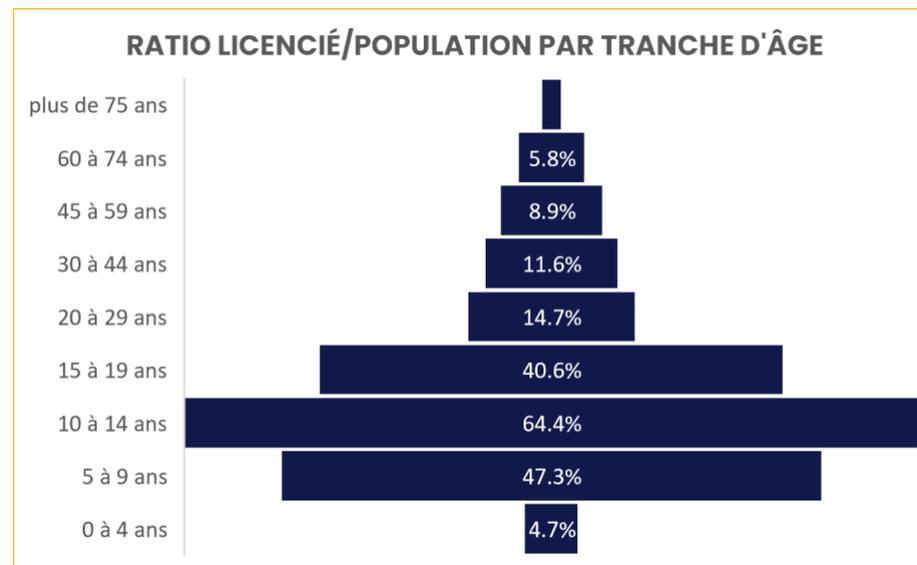
NOMBRE DE CLUBS SPORTIFS PAR COMMUNE



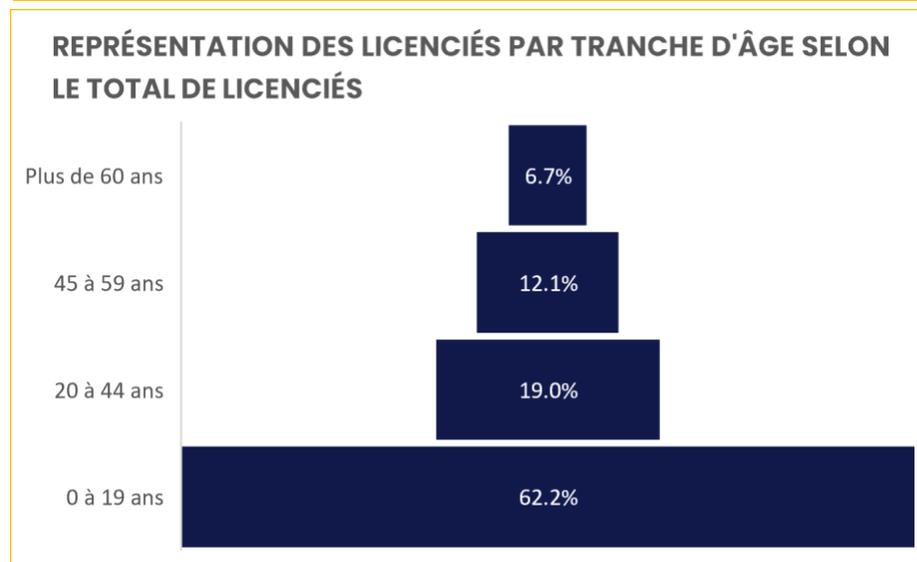
2.1.3. Profil des licenciés

Les jeunes de 10-14 ans constituent la tranche d'âge avec le ratio licencié/population le plus élevé, **64%** d'entre eux étaient licenciés en 2021. Pour la tranche d'âge supérieure à 15 ans, une diminution progressive du ratio de licencié/population est constatée. De manière générale le sport fédéral est plus attractif pour les jeunes entre 5 et 19 ans qui totalisent **62%** du total des licenciés.

À l'échelle nationale comme en Guadeloupe, le sport en club est une pratique majoritairement masculine, les femmes ne représentent que **35,5%** des licenciés, ce qui est légèrement en deçà de la moyenne nationale de **37,4%**.



INJEP, 2021



INJEP, 2021

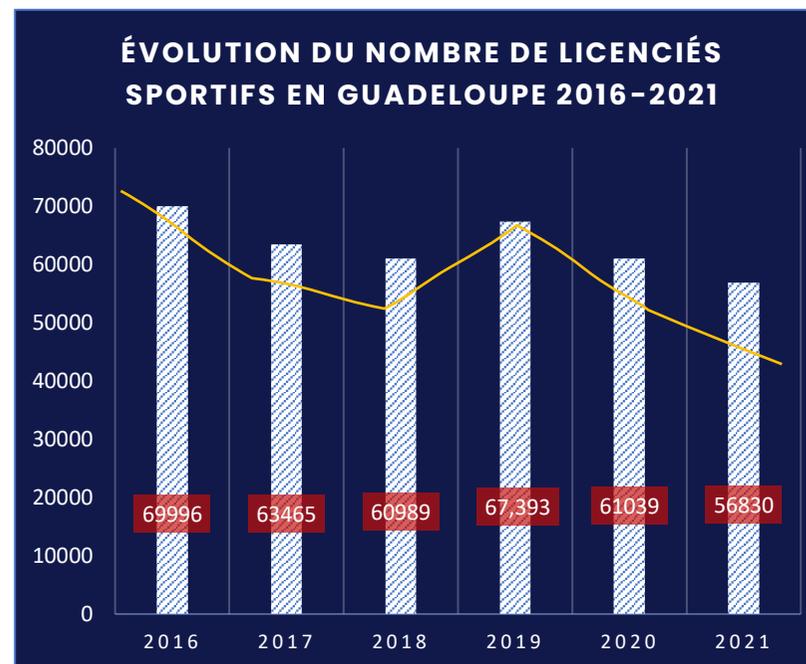
2.1.4. Évolution des licenciés

Depuis 2016, la Guadeloupe enregistre une tendance décroissante du nombre de licenciés. Les licenciés sont passés de **69 996** en 2016 à **56 830** en 2021 soit une perte **19%**. Ce phénomène a été accentué par la pandémie du COVID 19 sur les années 2020 et 2021.

En s'appuyant sur les entretiens avec les diverses structures du mouvement sportif fédéral (cf. entretien ligues et clubs sportifs), il est possible d'anticiper une tendance à l'augmentation du nombre de licenciés depuis la période post-covid qui se manifesterait sur les chiffres de 2022 de l'INJEP (non encore disponibles). Malgré cette légère augmentation prévisible, le mouvement sportif fédéral en Guadeloupe reste en proie à de nombreuses menaces qui pourraient limiter son développement et ainsi relancer la baisse du nombre de licenciés. Ces menaces se caractérisent notamment par :

- Le vieillissement et le solde migratoire négatif de population en Guadeloupe
- L'émergence d'offres et de pratiques sportives alternatives hors du cadre fédéral
- Les difficultés de relance de la dynamique associative post-covid en particulier au niveau du bénévolat

Les entretiens réalisés mettent également en exergue la problématique de l'encadrement sous qualifié, le non renouvellement des cadres experts qui ont contribué à dynamiser le sport guadeloupéen ainsi que la remise en cause de la compétition sportive au profit de nouvelles pratiques émergentes et de nouveaux styles de vie davantage orientés vers les consommations de pratiques.



INJEP, 2016-2021

Par ailleurs, les clubs sportifs sont à la recherche de financements et s'orientent davantage vers des activités à caractère social ayant pour conséquences un appauvrissement de la discipline sportive et de leur rattachement fédéral. Pour exemple : le Cercle des Nageurs de la Région de Basse-Terre s'il rassemble un grand nombre d'adhérents se détourne de la pratique compétitive de natation et recentre ses activités autour du secourisme. L'ACD, club mythique de basket créé en 1932 ne présente aucune équipe de basket en championnat, ses activités se recomposent autour des actions de l'économie sociale et solidaire.

2.1.5. Grands enjeux

Dans un contexte général où les pratiques sportives développées au sein des clubs et ligues affiliés aux fédérations s'adressent principalement à un public jeune, le sport fédéral guadeloupéen est directement impacté par la situation démographique du territoire marqué par un vieillissement et une diminution de sa population. L'enjeu de réajustement des classes d'âge dans le sport fédéral guadeloupéen apparaît prioritaire pour les années à venir.

En adéquation à ce grand défi démographique qui s'impose à tous les secteurs en Guadeloupe, le sport fédéral fait face à l'émergence de nouvelles offres sportives concurrentielles qui sont principalement portées par les acteurs économiques du sport marchand notamment les clubs privés ou les encadrants sportifs auto-entrepreneurs. Ces nouvelles offres d'activités physiques et sportives qui sont plus adaptables, se sont particulièrement développées lors de la période de restrictions sanitaires due à la pandémie du COVID 19 et bénéficient aujourd'hui d'une dynamique de développement sur le territoire.

En parallèle, cette période de restrictions sanitaires a grandement impacté le monde associatif y compris les ligues et clubs sportifs. On enregistre des effets financiers très importants sur les ressources et produits des associations à court et moyen terme avec pour près de la moitié d'entre elles, une estimation de perte à plus de **50 %** de leur budget annuel.

De plus, en comparaison avec la moyenne nationale, il se crée en Guadeloupe, moins d'associations dans le sport et les loisirs et davantage dans la culture et le secteur social qui sont des secteurs où la dynamique associative est plus forte.

ESTIMATION DE L'IMPACT ECONOMIQUE EN TERMES DE PERTE DE RESSOURCES ET PRODUITS



Journal officiel Association. Traitements R&S, 2007 - 2019

La tendance en Guadeloupe a été marquée ces dix dernières années par la recombinaison de certaines structures associatives sans conséquences significatives sur le nombre de licenciés.

Répartition thématique, des inscriptions des associations créées

Thématique	Guadeloupe (en %)	Nationale (en %)
Culture	31,8	24,1
Sports	10,5	17,1
Loisirs	10,3	11,6
Social	9,7	7,8
Amicales - entraide	5,4	7,3
Education - Formation	6,7	5,7
Economie	6,1	5,4
Santé	3,4	4,8
Environnement	1,1	4,2

Journal officiel Association. Traitements R&S, 2007 - 2019

2.1.6. Focus sur 2 acteurs du mouvement sportif fédéral

LIGUE DE NATATION

Public

Licenciés en chute depuis 2016
2016 (3276) - 2022 (1740)

Discipline féminine :
57% de licenciées

Clubs affiliés

12 clubs affiliés

Zone d'activité

Centre île / Est Grande Terre grâce à la présence d'infrastructures fonctionnelles

À noter l'absence complète d'infrastructure fonctionnelle du Gd cul de sac marin au sud de la côte sous le vent (de Lamentin à Baillif)

Financement

Région, Département, DRAJES et ANS, Revenus des licences

Perspectives

Diversification des pratiques – impulser le sport santé et sport adapté

Principales problématiques soulevées

- 1- Vétusté et non fonctionnalité des infrastructures : problème d'équité territoriale / offre très dégradée
- 2- Difficulté de dialogue et fonctionnement entre ligue et collectivités locales et territoriales en charge des infrastructures
- 3- Baisse des licenciés / développement d'une offre à destination du public adulte
- 4- Perspectives du sport santé, sénior, handicap qui représente une demande : manque de moyens, demande non satisfaite
- 5 - Problème de la formation, de la qualification des RH

Club : MJCA

Public

300 - 350 par an au basket / 250 par an au foot / 20 adultes pratiquants en Gym / 30 jeunes au tennis de table - Le public majoritaire de la MJCA est masculin 80% issus de la zone des abymes

Labelisé centre social

Moyens

6 salariés

Financement

Commune des Abymes, CAF, CAG Cap Excellence, Région, Département

Principales problématiques soulevées

- 1 - Vétusté et non fonctionnalité des infrastructures
- 2- Manque de moyens financiers pour les déplacements des sportifs, la structuration et le développement du club à travers des professionnels diplômés
- 3 - Manque de RH et de personnel qualifié en ingénierie de projet afin de répondre aux appels à projet et rechercher des financements.

2.2. Analyse croisée d'acteurs : Pratique sportive fédérale »

Forces

1. Forte diversité de pratiques sur le territoire
2. Culture territoriale fortement ancrée sur les structures associatives
3. Potentiel d'aides et de subventions multiples pour les associations sportives (Aide à l'emploi, formation, AAP, mobilité, projets, ...)
4. Accessibilité financière des activités associatives pour les familles

Financement

Diversité des pratiques

Accessibilité offre

Financement

Budget

Qualification

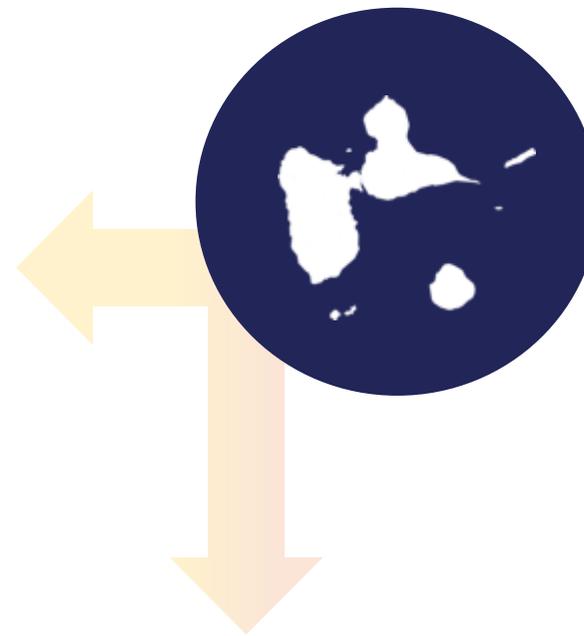
Ressources humaines

Infrastructures

Inclusion

Enclavement / accès

Partenariats secteur privé

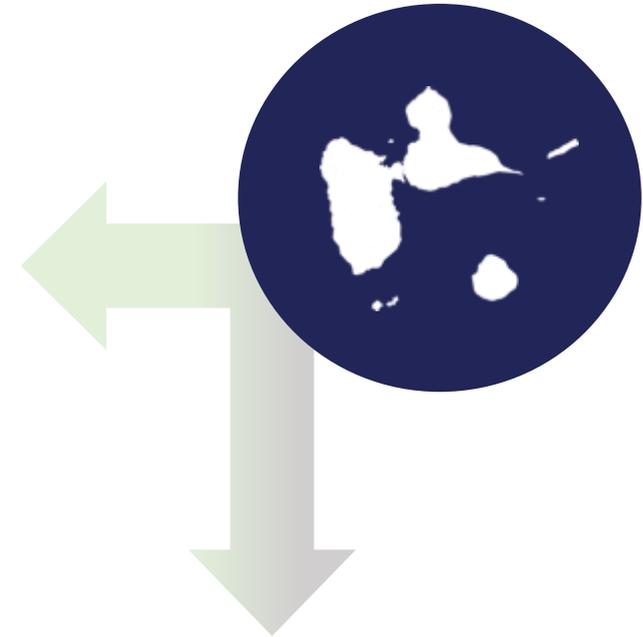


Faiblesses

1. Déficit en ressources humaines formées et professionnelles
2. Budget des associations trop faible ou mal exploité
3. Infrastructures ne permettant pas la progression et la mise en place de compétitions
4. Pas ou peu d'offres de pratiques pour les femmes et le public en situation de handicap
5. Partenariat avec le secteur privé peu exploité
6. Eloignement des zones de pratiques : frein au niveau de la mobilité des pratiquants
7. Transport et desserte des infrastructures sportives peu organisé

Opportunités

1. Dynamique de remise au sport après la période de Covid à confirmer (augmentation licenciés)
2. Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : des actions à mettre en oeuvre en Guadeloupe dans un objectif d'impulsion et d'héritage de la pratique sportive pour tous et partout
3. Emergence d'AAP sport et d'outils financiers connexes : politique de la ville, erasmus +, coopération internationale, ...
4. Émergence du E-Sport : La LGF montre la voie avec la eCup FFF



Arguments post Covid

Paris 2024

Financements

e-sport

Ingénierie développement

Offre commerciale

Attractivité compétition

Bénévolat

Politiques Publiques

Menaces

1. Faible disponibilité d'ingénierie pour le développement des structures (Réponse à appel à projet, mise en place de plan moyen et long terme)
2. Concurrence de l'offre commerciale privée qui s'adapte et répond aux besoins du public
3. Culture de la compétition qui s'essouffle chez le jeune public et manque d'adaptation des associations
4. Valeurs du modèle sportif remis en cause car non transmis
5. Diminution du bénévolat essentiel à la survie des associations
6. Sport perçu comme une priorité secondaire dans les politiques publiques du territoire

2.3. Education physique en milieu scolaire et universitaire

2.3.1. Éducation physique et sportif et apprentissages fondamentaux

L'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive est réparti en champs d'apprentissage à l'école élémentaire puis au collège, qui contribuent à l'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture pour les élèves. Un champ d'apprentissage regroupe une famille d'expériences motrices qui créent des contextes dans lesquels seront développées les compétences propres à l'EPS, y compris en lycée.

À travers les entretiens menés au cours de la conception du diagnostic, il a été souligné qu'en Guadeloupe, l'EPS proposée présente des singularité dans son contenu. Les activités les plus représentées sont celles du Champ d'apprentissage (CA) 4 (sports d'affrontement individuel et collectif) et du CA1 (activités dites de performance). Les champs d'apprentissage 2 et 3 sont moins programmées (sports de nature et activités artistiques). Ceci aurait notamment un effet négatif sur le savoir nager en Guadeloupe.

Il est important de noter que l'académie de la Guadeloupe affecte de façon volontariste des moyens dédiés au savoir nager pour tous les collèges du territoire. Les conditions matérielles mais aussi météorologiques de l'enseignement obligatoire de l'EPS exigent des adaptations sur le terrain qui poussent à souvent regrouper des heures et/ou se déplacer. En conséquence, la perte d'engagement moteur est significative.

En se référant au « Baromètre santé DOM 2014 Capacité à nager chez les 15-75 ans », la capacité à nager apparaît globalement et significativement moins élevée en Guadeloupe qu'en France métropolitaine. En effet, **80%** des personnes interrogées en métropole déclarent savoir nager contre **69%** en Guadeloupe, Parmi les personnes sachant nager, **84,3 %** déclarent savoir nager plus de 50 mètres en métropole, contre **66,7%** en Guadeloupe.

À l'échelle nationale, la capacité à nager des femmes est plus faible que celle des hommes, cependant cela est particulièrement marqué en Guadeloupe **58,9%** chez les femmes contre **81,7 %** chez les hommes.

On constate tout de même une progression du savoir nager pour les jeunes générations en Guadeloupe avec un écart significatif entre la population de 65 à 75 ans (**53%**) et la population de 15 à 24 ans (**85%**).

COMPARAISON DU SAVOIR NAGER GUADELOUPE METROPOLE

Tranche d'âge	Guadeloupe	Métropole
15-24 ans	85,0	95,0
25-34 ans	75,4	91,7
35-44 ans	69,8	89,2
45-54 ans	66,4	80,6
55-64 ans	61,5	67,1
65-75 ans	53,4	56,8
Moyenne	69%	80

Tranche d'âge	Guadeloupe	Métropole
Hommes	81,7%	87,8%
Femmes	58,9%	75,2%

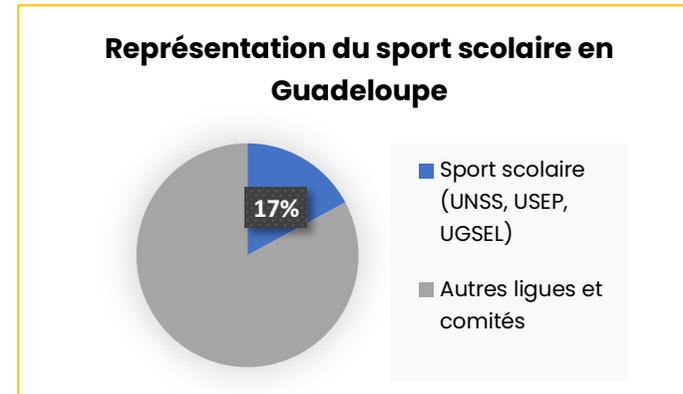
Baromètre santé DOM 2014 Capacité à nager chez les 15-75 ans

2.3.2. Sport scolaire associatif

Une initiation au sport dès l'enfance favorise le maintien d'une pratique sportive à l'âge adulte. Le sport scolaire joue un rôle essentiel à travers les associations sportives scolaires qui permettent l'accès à la pratique physique et sportive et donne sens au "vivre ensemble" et à l'apprentissage de la vie associative.

En Guadeloupe le sport scolaire UNSS, USEP et USGSEL confondu représente près de **10 000 licenciés** sur le territoire soit **17%** du nombre de licenciés comptabilisé par l'INJEP en 2021, tandis qu'à l'échelle nationale le sport scolaire représente **33%** des licenciés fédéraux. L'UNSS Guadeloupe enregistre un taux de licenciés de **15%** par rapport à la population scolaire du secondaire, à l'échelle nationale ce ratio atteint **22%**.

Cette différence par rapport à la moyenne nationale s'explique notamment par un nombre de licenciés aux fédérations du sport scolaire proportionnellement moins élevé en Guadeloupe en raison du nombre important d'associations sportives d'établissements scolaires non affiliées.



Dernière année de référence de L'UNSS (2021-2022)

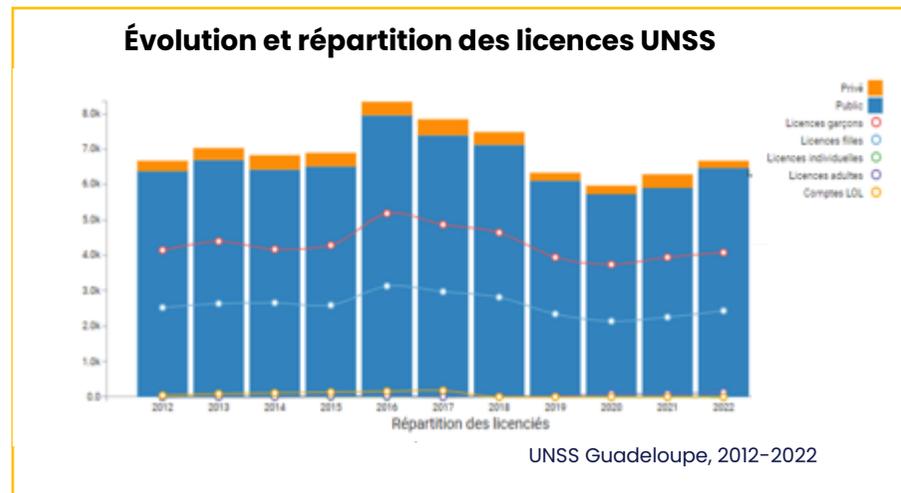
6 275 licenciés

64 % garçons / **36%** filles

14,69% des élèves licenciés UNSS

320 évènements sportifs

364 compétitions



ÉVOLUTIONS DES ACTIVITÉS DE L'UNSS

Service régional Guadeloupe	Année 2022/2023	Année 2021/2022	Année 2020/2021	Année 2019/2022	Année 2018/2019
Nombre d'AS affiliées	70	77	77	78	75
Nombre de collèges affiliés	44	49	50	50	50
Nombre de lycées affiliés	19	20	19	20	19
Nombre de lycées agricoles affiliés	0	0	0	0	0
Nombre de lycées professionnels affiliés	7	8	8	8	7
Total	140	154	154	156	151

UNSS Guadeloupe, 2022

Sur l'année scolaire 2022-2023 l'USEP Guadeloupe a connu une forte augmentation de licenciés en raison de la fin de la période COVID et enregistre **6 414** licenciés répartis sur l'ensemble de la Guadeloupe. Cependant, on constate une répartition inégale sur le territoire avec des zones où le sport associatif dans les établissements du premier degré est moins développé :

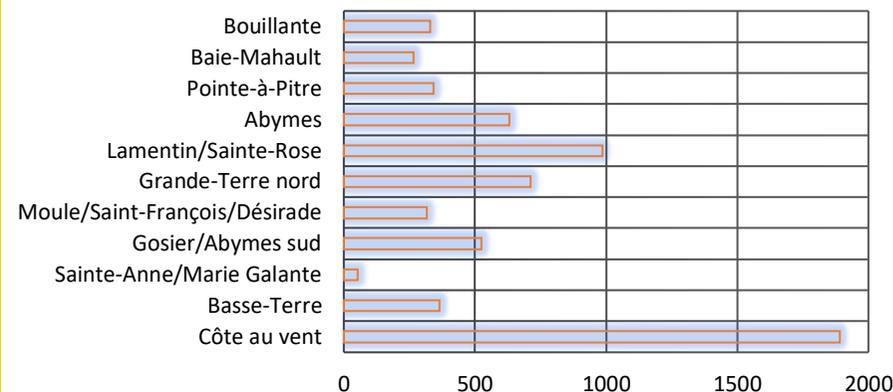
- Zones moins développées : côté sous le vent / sud Basse-Terre, Saint-Anne/ Marie-Galante, Moule, Baie-Mahault.
- Zones plus développées : Grand-Terre nord, Cap Excellence, côte-au-vent

2.3.3. Sport universitaire

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université des Antilles propose un large panel d'activités mêlant sports collectifs, activités de raquettes, activités d'entretien et d'expression corporelle, sports aquatiques et nautiques, sport de combat et sport santé. Cependant, l'offre de l'association sportive universitaire est surtout limitée par son manque de moyens financiers et ses difficultés d'accès aux équipements sportifs.

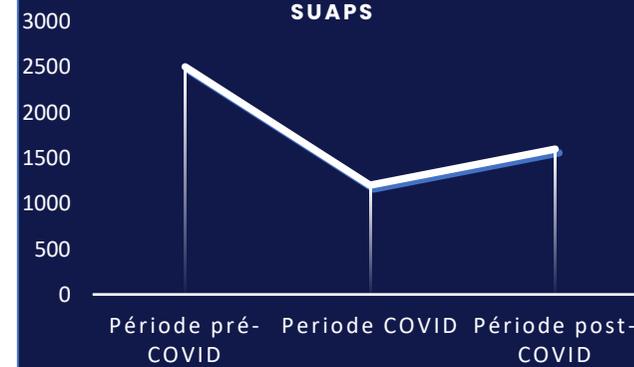
En raison du caractère régional de l'université qui n'est pas un établissement d'enseignement de proximité, le SUAPS parvient à attirer majoritairement les étudiants en résidence CROUS ou à proximité du campus. Cela explique notamment l'importante chute durant la période de restriction sanitaire, avec **2 500** inscrits au SUAPS en moyenne depuis 2014 contre seulement **1 200** inscrits pendant la période COVID.

NOMBRE DE LICENCIÉS PAR ZONE



USEP Guadeloupe, 2022

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS SUAPS



SUAPS UA, 2022

2.4. Sport de haute-performance

2.4.1. Le sport de haute performance en Guadeloupe

Le sport de haute-performance est souvent associé au concept de sport de haut niveau qui est défini par le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques comme l'excellence sportive et reconnu par différents textes législatifs et réglementaires et en particulier par la charte du sport de haut niveau.

Ce concept repose sur des critères bien établis qui sont :

- La reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives
- Les projets de performance fédéraux
- Les compétitions de référence
- La liste des sportifs de haut niveau

Cependant ces critères ministériels ne correspondent pas toujours à la capacité de la Guadeloupe pour accéder aux compétitions et émarger aux listes SHN à cause principalement de la qualité des installations et du volume de confrontation sportive, bien différente de celle de la France métropolitaine.

Le nombre de jeunes qui s'investissent dans une pratique sportive intensive dans le cadre d'un double projet est très important en Guadeloupe. Le niveau de « pré-accession » au sport de haut-niveau représente environ **1/1000** de la population de Guadeloupe, Cette activité est bien structurée par les Ligues et Comités, en aval de la formation sportive dans les clubs ; pourtant, elle reste fragile si on compare l'environnement du sport de haut-niveau rencontré en France métropolitaine par les jeunes du même âge sur le même type de projet.

Les spécificités d'un territoire insulaire comme la Guadeloupe entraînent des difficultés de réalisation de la performance du double projet.



21 sportifs listés haut niveau par le Ministère

142 sportifs espoirs

20 sportifs « collectifs nationaux »

Qui portent
le niveau
régional

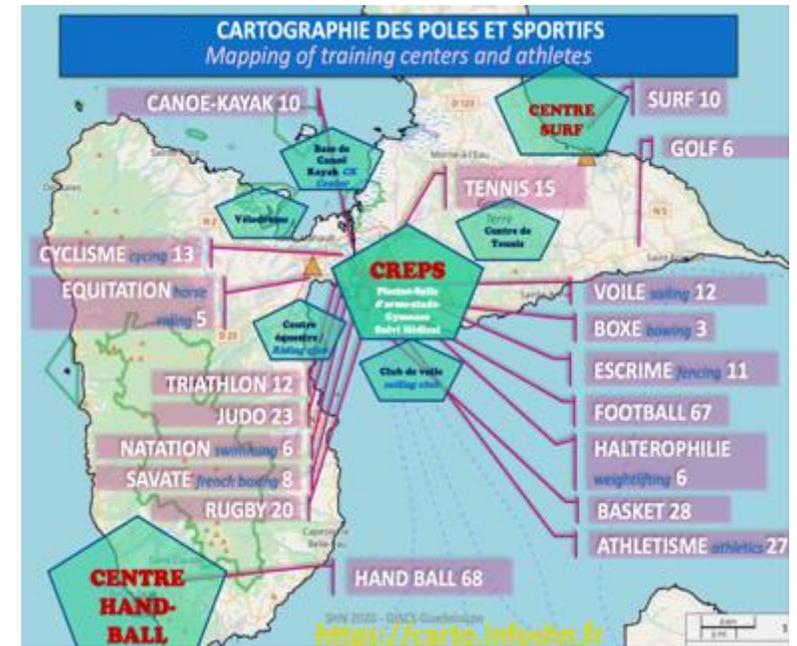
334 jeunes identifiés potentiel accès vers la haute performance

2.4.2. Centres d'entraînement

Niveau	Nom	fédération	catégorie	PPF	Niveau ANS	effectif	femmes	hommes	mineurs	mineurs
1	PE HANDBALL FEMININ	HANDBALL	PE	PPF Excellence	Excellence	14	14	0	0	14
1	HP TOUS SPORTS MRP 971	TOUTES FEDERATIONS	Hors pôle		aucun	28	7	21	17	11
2	PE BASKET-BALL	BASKET-BALL	PE	PPF Accession	National	23	11	12	0	23
2	PE CANOE - KAYAK	CANOE-KAYAK	PE	PPF Accession	National	9	5	4	0	9
2	PE CYCLISME	CYCLISME	PE	PPF Accession	National	6	3	3	0	6
2	PFAQ Epée, Fleuret	ESCRIME	PF	PPF Accession	National	13	5	8	0	13
2	CERFA Football	FOOTBALL	CRE	PPF Accession	National	36	0	36	0	36
2	PE FOOTBALL	FOOTBALL	PE	PPF Accession	National	20	0	20	0	20
2	PE HANDBALL MASCULIN	HANDBALL	PE	PPF Accession	National	24	0	24	0	24
2	PE SURF MIXTE	SURF	PE	PPF Accession	National	17	5	12	8	9
2	CRE TRIATHLON	TRIATHLON	CRE	PPF Accession	National	5	3	2	0	5
2	DRE Windsurf IQ foil	VOILE	DRE	PPF Accession	National	10	2	8	0	10
2	PE ATHLETISME	ATHLETISME	PE	PPF Accession	National	18	9	9	9	9
3	CLE HALTEROPHILIE	HALTEROPHILIE	CLE	PPF Accession	Territorial	6	3	3	0	6
3	PE HANDBALL	HANDBALL	PE	PPF Accession	Territorial	14	14	0	0	14
3	POM RUGBY	RUGBY	CEF	PPF Accession	Territorial	22	4	18	0	22
3	CRE Tennis	TENNIS	CEF	PPF Accession	Territorial	18	8	10	0	18
4	CRE SAVATE	SAVATE	CRE		aucun	5	3	2	0	5
4	CRE FOOTBALL	FOOTBALL	CRE		aucun	11	1	10	0	11
4	CRE GOLF	GOLF	CRE		aucun	5	1	4	0	5
4	CRE JUDO	JUDO	CRE		aucun	19	10	9	2	17
4	CRE MOTOCYCLISME	MOTOCYCLISME	CRE		aucun	11	0	11	0	11
						334	108	226	36	298
							32%	68%	11%	89%

CREPS, 2023

HP tous sports MRP 971 correspondent aux sportifs isolés non-inscrits dans une structure d'entraînement sur le territoire mais qui sont référencés à la Maison Régionale de la Performance (MRP) de la Guadeloupe. 28 sportifs sont référencés sur cette ligne dont 8 SHN, 11 Espoirs et 4 Collectifs Nationaux. Soit 28% de SHN, 53% sur liste fédérale (espoir et collectif nationaux) et 17 non listé mais identifiés par la fédération auprès de la MRP.



Carto POLES, 2022

Les disciplines qui enregistrent le plus de jeunes potentiels en accès vers la haute performance sont le football, le handball, le basket ball, le rugby et le judo. Plus des 2/3 sont des hommes, et près de 90% d'entre eux ont moins de 18 ans. Il est important de constater que les disciplines traditionnellement pourvoyeuses de potentiels tel que l'athlétisme ou l'escrime sont moins représentées.

2.4.3. Focus sur la Maison régionale de la haute performance

Le Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Pointe-à-Pitre joue un rôle de premier plan dans le développement de la formation pour l'accession au sport de haute-performance en Guadeloupe. L'établissement est le seul à mettre en œuvre, au nom de l'État français, les politiques d'excellence du sport et de la jeunesse à l'échelle des départements français d'Amérique : Guadeloupe, Guyane, Martinique.

Le CREPS héberge la Maison Régionale de la Performance (MRP) qui s'est structurée sous l'impulsion de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et du Ministère des Sports dans le but de réorganiser le sport français pour l'élaboration du projet de transformation du sport de haut-niveau en perspectives des JOP 2024.

La MRP de Guadeloupe est chargée de décliner le projet AMBITION BLEUE sur le territoire guadeloupéen :

- En accompagnant les sportifs ciblés en fonction de leur niveau de performance
- En favorisant la progression des entraîneurs engagés vers le haut niveau et la haute performance
- En aidant à la structuration du haut niveau



Afin de concrétiser cette ambition, la MRP de Guadeloupe a structuré un programme d'intervention en 4 axes :

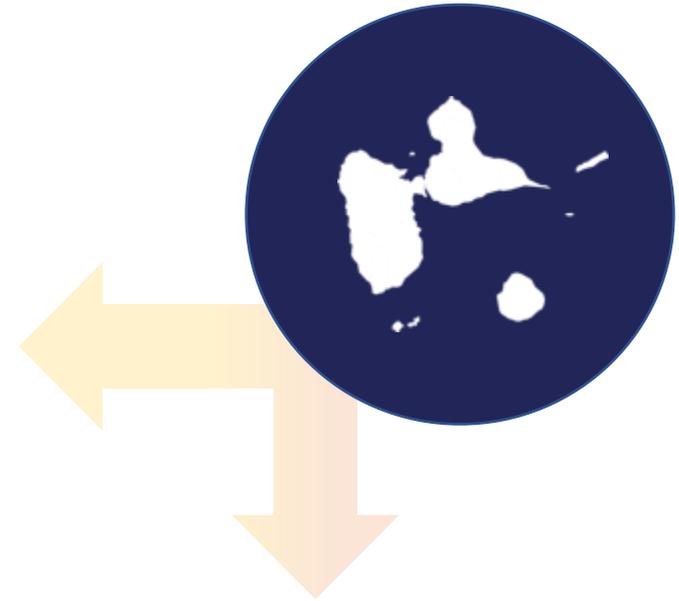
1. Accompagner et suivre les sportifs de haut niveau classés Elite, Senior et Relève ou Potentiels identifiés PSF/DTN, suivre les entraîneurs à travers des formations, un suivi de carrière
2. Favoriser et structurer l'innovation à travers la gestion des partenariats et des conventionnements, les projets de recherche et l'accompagnement des projets de performance des ligues et comités sportifs de la Guadeloupe
3. Accueillir des sportifs, des sportifs stagiaires ciblés et des délégations nationales par le développement de l'offre générale, la qualité d'accueil du CREPS et la mise à jour des labels pour faire émerger la Guadeloupe comme destination incontournable de préparation sportive
4. Développer la Cellule d'accompagnement des sportifs ultramains (CASUM) par le suivi de cohortes et l'accompagnement aux départs/retours vers des centres de Haute-performance



2.5. Analyse croisée d'acteurs : thématique « Sport de Haute Performance »

Forces

1. Une forte capacité historique des structures sportives de Guadeloupe à accompagner vers le haut niveau et à produire de la haute performance
2. Des modèles, une histoire, un héritage de réussite sportive de haute performance : effet d'entraînement
3. Des initiatives ponctuelles d'anciens sportifs de haut niveau pour accompagner le développement du sport de haute performance sur le territoire
4. Une structure de référence, le CREPS, offrant une capacité d'encadrement et d'accompagnement de haute qualité
5. Une volonté politique régionale d'accompagnement de la haute performance « terre de sports, terre de champions »



Faiblesses

1. Un déficit de niveau des ressources humaines pour l'encadrement de la haute performance
2. Une difficulté d'attractivité des ressources humaines qualifiées sur la durée
3. Une professionnalisation des acteurs sportifs (encadrants, dirigeants, gestionnaires, communicants, ...) insuffisante
4. Une absence de plan de développement au sein des ligues et structures sportives
5. Une baisse d'engagement des bénévoles dans le secteur associatif
6. Une discontinuité des projets au niveau des ligues (changements d'équipes)
7. Une carence dans la détection des jeunes talents à l'échelle du territoire
8. Une limite dans le niveau de confrontation sportive sur le territoire et des barrières à la mobilité vers l'hexagone ou dans la zone Amérique Latine - Caraïbe
9. Des infrastructures et équipements ne répondant pas aux normes requises pour la pratique de la haute performance

Socle Terreau
Récit Fondations
Vision

Ressources humaines
Territoire Qualification
Professionalisation
Engagement Infrastructures

Opportunités

1. Des ligues et clubs motivés et engagés pour développer la haute performance
2. Des politiques publiques encourageant le développement de la haute performance
3. Les JOP Paris 2024 pour un rapprochement avec le secteur économique et un soutien renforcé auprès des sportifs de haut niveau
4. Une structure dédiée au sein du CREPS pour adresser l'accompagnement et le développement de la haute performance (MRP)
5. Des opportunités à développer avec les pays de la zone ALC
6. Un axe politique d'attractivité du territoire à développer pour favoriser le développement de la haute performance

Volonté

Outils Politiques et Techniques

Ouverture géographique

Attractivité

Contraintes naturelles

Moyens financiers

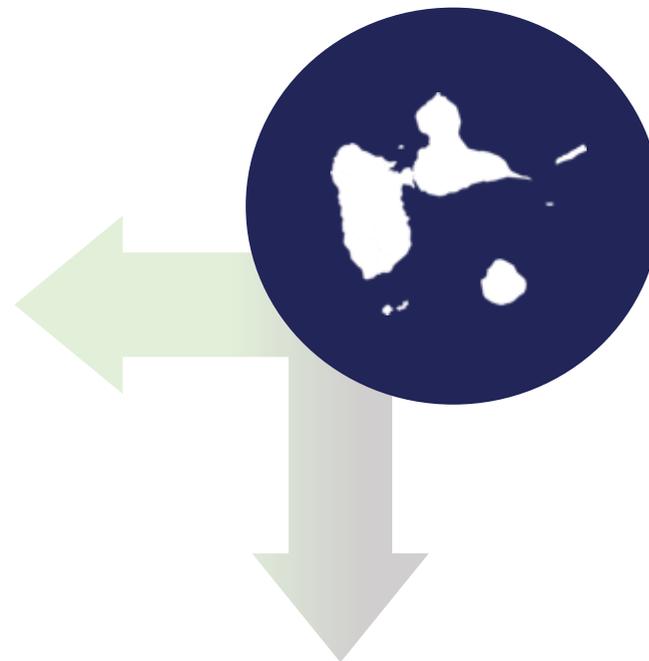
Lien scolaire - associatif

Transmission

Continuité

Menaces

1. Un isolement territorial et une démographie limitée
2. Une problématique de continuité dans le développement de l'expertise et de la transmission (logique d'ensemble)
3. Une réalité économique des clubs et ligues limitant les moyens d'encadrement et de développement de la haute performance
4. Une désaffection des professeurs d'EPS dans le milieu associatif sportif
5. Une problématique plus globale de perte de liens entre milieu scolaire et milieu associatif



2.6. Pratiques sportives « libres »

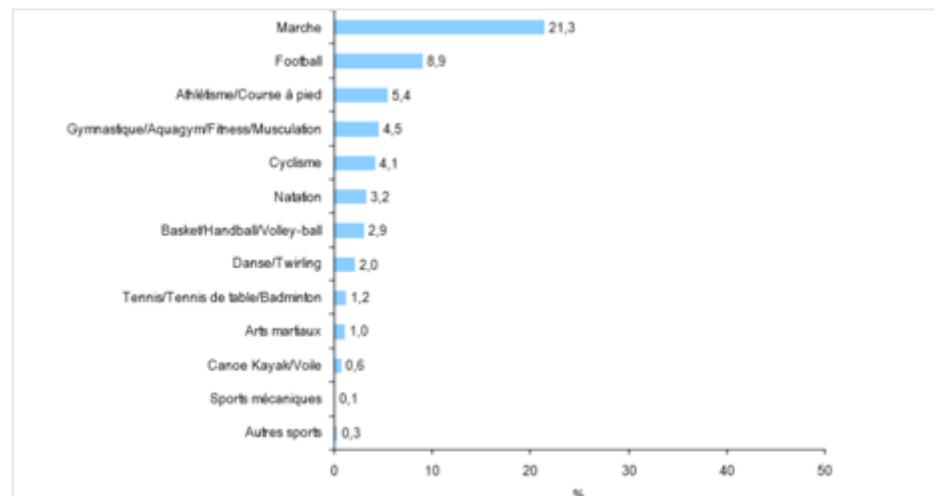
En Guadeloupe la pratique sportive libre qui regroupe toutes les pratiques sportives réalisées en dehors du cadre fédéral reste aujourd’hui difficilement quantifiable car elle regroupe une multiplicité de modèles de pratiques (salles de fitness, associations non fédérées, « swé » entre amis, sport dans les quartiers, pratique individuelle, …). Il est donc difficile pour les pouvoirs publics de développer des stratégies de développement sportif spécifiques pour ce type de pratiques qui souvent ne disposent pas d’espaces ou d’aménagements dédiés ni d’interlocuteurs tête de réseau.

En se basant sur le rapport Aphyguad, il est possible d’estimer que ces pratiques sportives qui se confondent souvent avec de la simple activité physique (balade, activité culturelle) sont très répandues en Guadeloupe.

Le rapport d’Aphyguad en 2009 démontrait que la marche, perçue comme une activité qui ne nécessite pas de licence et de cadre institutionnel était l’activité sportive la plus pratiquée en Guadeloupe. Cette étude démontre également que les adultes guadeloupéens pratiquaient majoritairement du sport librement en dehors du cadre fédéral, cela était particulièrement vrai pour les femmes interrogées.

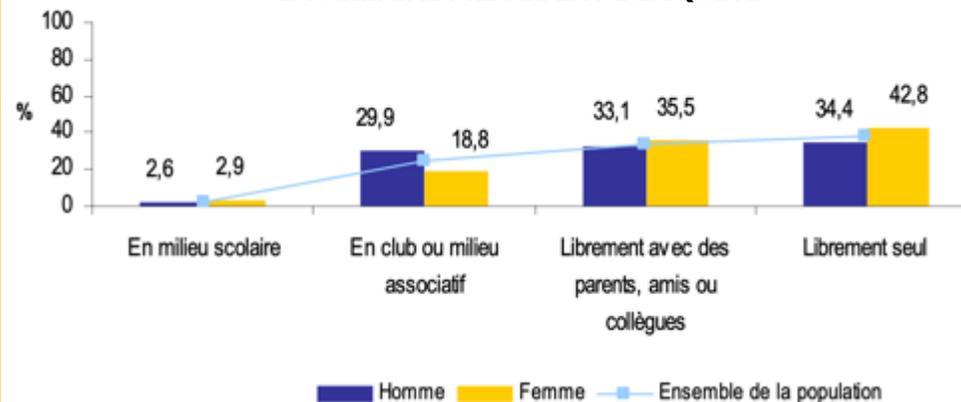
Avec l’émergence du fitness digital développé par des coachs auto-entrepreneurs, on constate une individualisation de la pratique du sport. Ce nouveau modèle de pratique est plus tourné vers le bien-être personnel du pratiquant, plus adaptable selon ses disponibilités et ses envies.

DISCIPLINES SPORTIVES LES PLUS PRACTIQUÉES LIBREMENT



Rapport Aphyguad : activité physique, activité sportive et activités sédentaires des adultes en Guadeloupe, 2009

REPARTITION DES PERSONNES AYANT FAIT DU SPORT LA SEMAINE PRECEDENT L'ENQUETE



Rapport Aphyguad : activité physique, activité sportive et activités sédentaires des adultes en Guadeloupe, 2009

2.7. Offre commerciale : sport de maintien de la forme

Les pratiques de sport « commercial » en Guadeloupe sont majoritairement représentées par deux types d'acteurs incontournables :

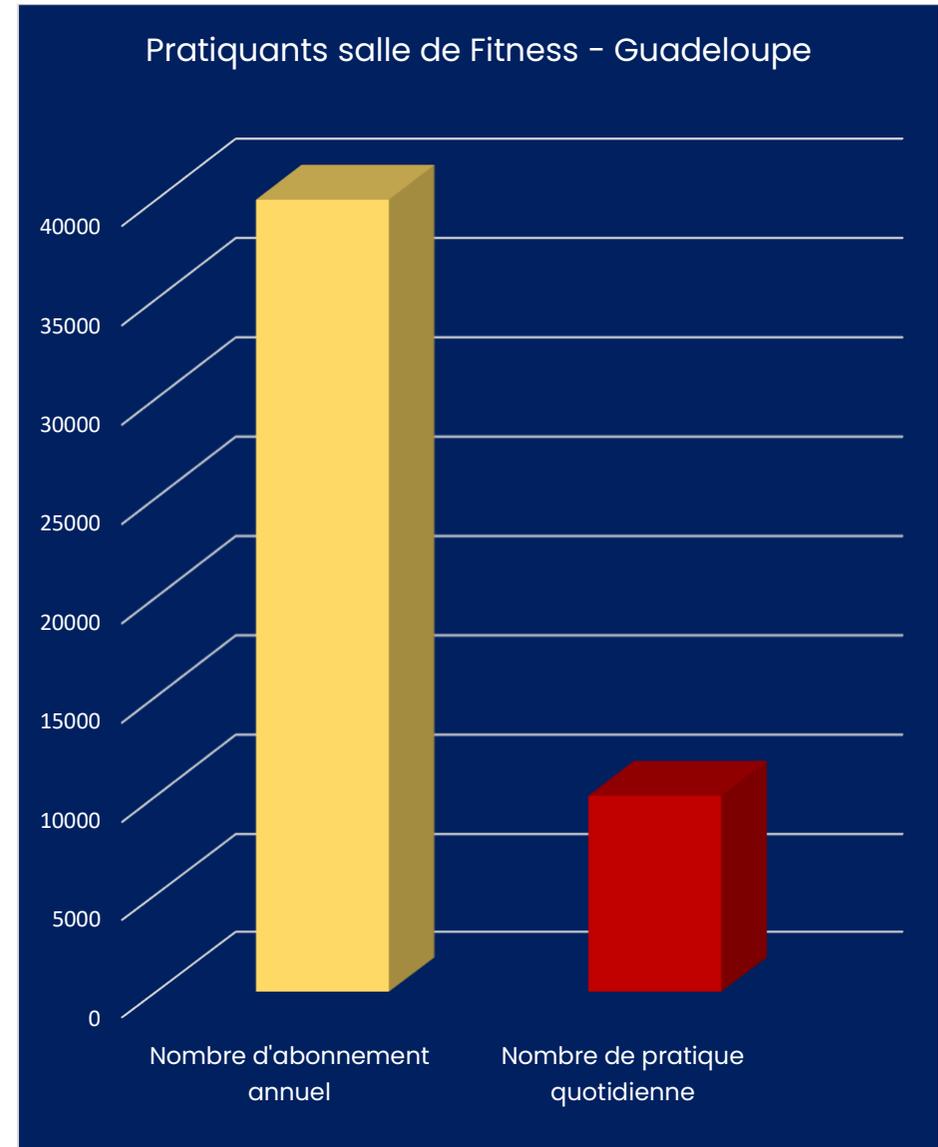
- Les entreprises offrant des activités sportives dans les secteurs du nautisme et de la montagne
- Les clubs de fitness et de culture physique

S'il reste difficile d'estimer le nombre et la typologie de personnes qui bénéficient des activités nautiques en Guadeloupe, il est plus facile d'évaluer la montée en force du sport fitness et les pratiques sportives en salle sur le territoire qui se confirme par l'expansion croissante du nombre de salles de fitness.

Sur la base des éléments recueillis auprès des différentes enseignes qui offre des espaces et des équipements de pratique du sport fitness en Guadeloupe, il est possible d'estimer un nombre d'adhérents inscrits en abonnement annuel en salle de fitness qui avoisine les **40 000 adhérents**. Ce chiffre est à pondérer à la hausse avec l'ensemble des pratiques de fitness de groupes réalisées avec des coachs individuels en espaces privatifs.

Cette pratique représente plus de **10%** de la population totale de l'archipel.

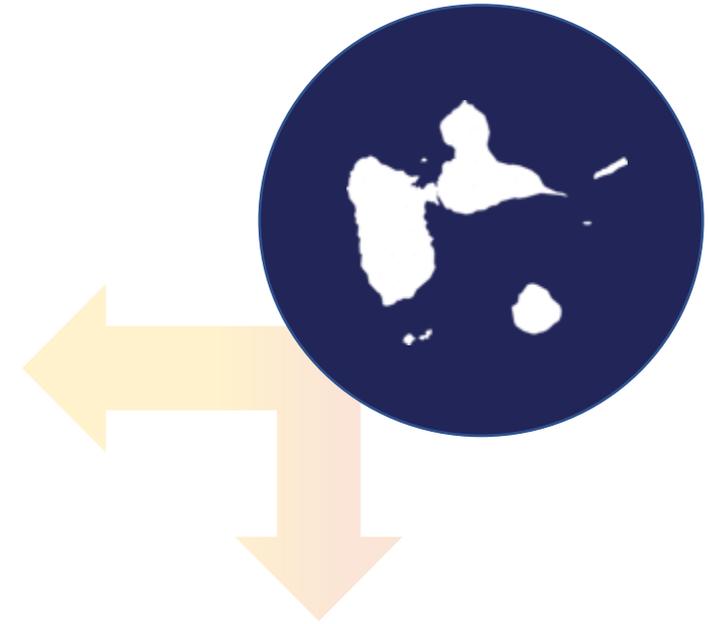
En comparaison de la ligue de football (1^{ère} ligue en nombre d'adhérents) qui compte moins de **12 000** licenciés en 2021, cela révèle que le sport de forme physique est largement en tête des pratiques sportives de la population guadeloupéenne.



2.8. Analyse croisée d'acteurs : thématique « Offre sportive commerciale »

Forces

1. Des acteurs en recherche d'attractivité et d'innovation principalement dans les secteurs de l'économie bleue, économie verte et du sport de forme
2. Un niveau qualitatif d'équipements et d'infrastructures élevé, aux normes et en renouvellement régulier
3. Une typologie d'offre diversifiée et une pratique tarifaire adaptée au pouvoir d'achat des populations les plus aisées
4. Des liens avec les institutions publiques pour la formation des ressources humaines, la certification de diplômes, l'accréditation d'activités, ...



Attractivité **Innovation**

Qualité équipements

Diversification

Saisonnalité

Qualification

Ressources humaines

Précarisation emploi

Politiques Publiques

Faiblesses

1. Des modèles économiques structurés sur la saisonnalité du tourisme avec une difficulté de prévision à moyen-terme
2. Difficulté d'embauche d'emplois pérennes et de développement d'approches entrepreneuriales type PME
3. Précarisation de certains emplois sous forme de contrats de saisonniers, contrats de prestation de services ou d'activités d'auto-entreprise
4. Manque d'attractivité des activités de sport nautique pour les populations du territoire
5. Absence de partenariats structurés avec les institutions publiques et les structures associatives du monde du sport

Opportunités

1. Un secteur avec une capacité de développement importante en matière d'offre de service
2. Un potentiel de développement d'emplois pérennes
3. Des nouvelles activités sportives attractives qui demandent à être développées
4. Un intérêt de la jeunesse guadeloupéenne pour les métiers de forme physique
5. Un poids dans l'économie de plus en plus important qui demande à être valorisé

Potentialité services

Emploi

Impact économique

Attractivité

Compétences – Diplôme

Règlementation

Financements dédiés

Inflation

Menaces

1. Déficit de disponibilité de ressources humaines diplômées sur le territoire
2. Contraintes des réglementations et législations pour les activités sportives en milieu naturel (aquatique ou montagne)
3. Absence de prise en compte dans les politiques publiques en particulier dans le ciblage de financements dédiés (emploi, formation, ...)
4. Fluctuation de la fréquentation touristique de l'île (inflation, prix du voyage, ...)



3

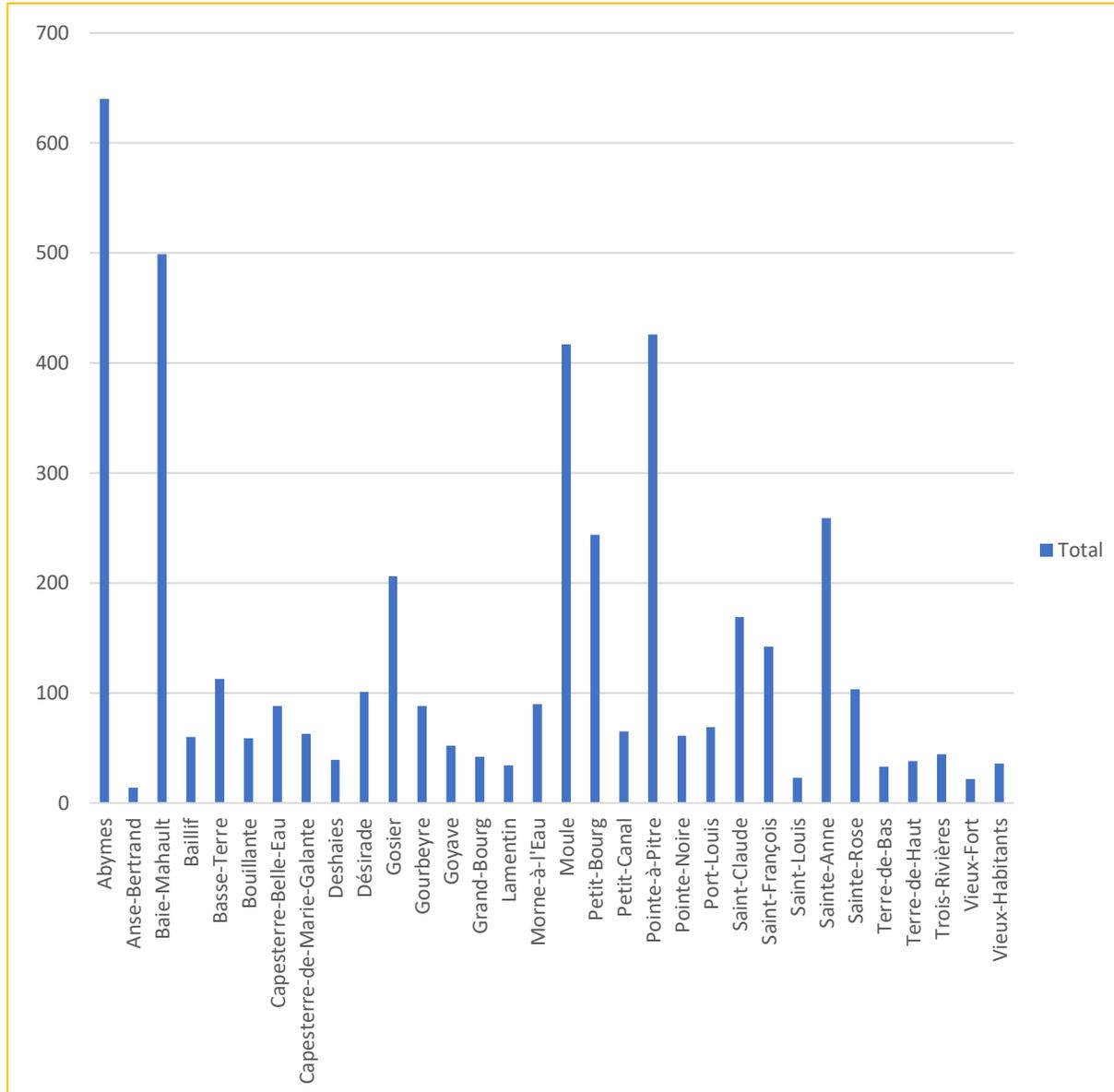
Équipements et infrastructures sportives



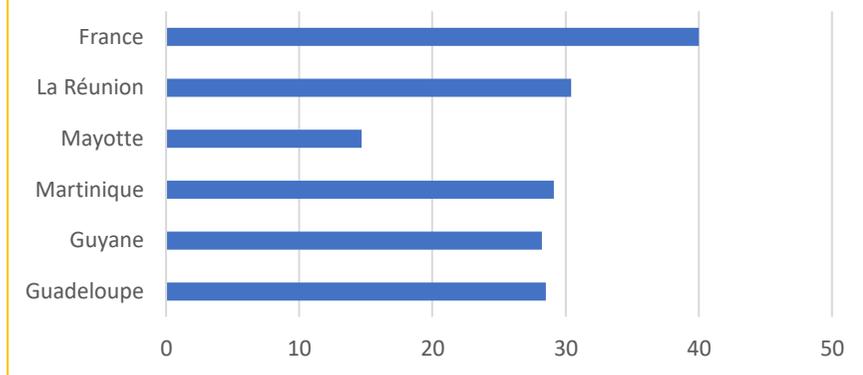
3.1. Répartition spatiale des équipements sportifs : usages et usagers

3.1.1. Répartition spatiale des équipements

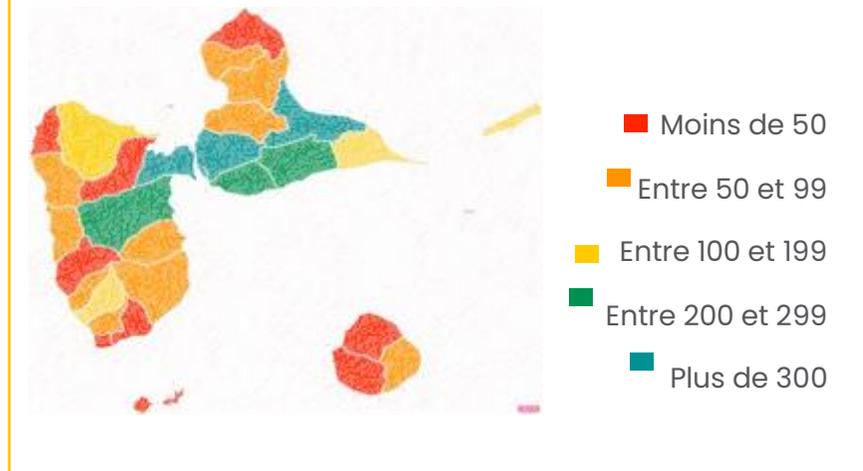
RÉPARTITION DES ÉQUIPEMENTS PAR COMMUNE



PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR 10 000 HABITANTS

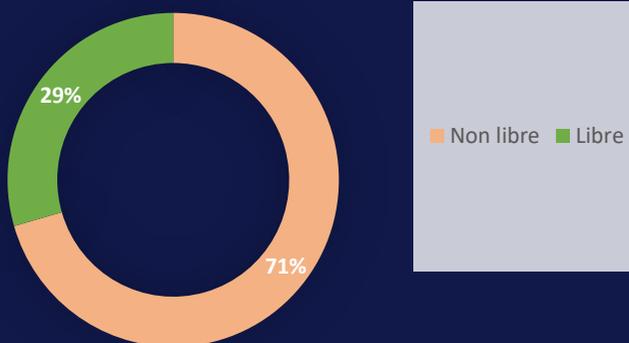


NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PAR COMMUNE

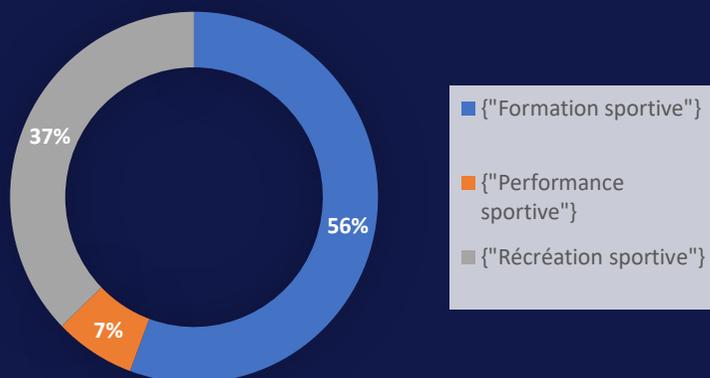


3.1.2. Fiche quantitative des équipements sportifs : usages et usagers

POURCENTAGE D'ÉQUIPEMENT EN ACCÈS LIBRE



TYPE D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS



TYPE ÉQUIPEMENTS (DISCIPLINE, AMÉNAGEMENT, ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC)

Type d'installation sportive	Nombre
Bassin de natation	19
Boulodrome	50
Circuit/piste de sports mécaniques	2
Court de tennis	115
Divers équipements Sports de nature	57
Équipement d'activités de forme et de santé	56
Équipement d'athlétisme	71
Équipement de cyclisme	1
Équipement équestre	12
Mur et fronton	5
Parcours de golf	2
Parcours sportif/santé	13
Pas de tir	9
Plateau EPS	141
Salle de combat	33
Salle multisports	45
Salle non spécialisée	22
Salle ou terrain spécialisé	25
Site d'activités aériennes	1
Site d'activités aquatiques et nautiques	134
Site de modélisme	1
Skate park & vélo Freestyle	1
Structure Artificielle d'Escalade	3
Terrain de grands jeux	226
Terrain extérieur de petits jeux collectifs	161

Type d'équipement	Nombre
Découvert	3330
Découvrable	1
Extérieur couvert	85
Intérieur	599
Site naturel	82
Site naturel aménagé	184

ERP	Nombre
{L,PA}	1
{L}	10
{PA, R}	5
{PA,X}	13
{PA}	1474
{R}	400
{X}	186

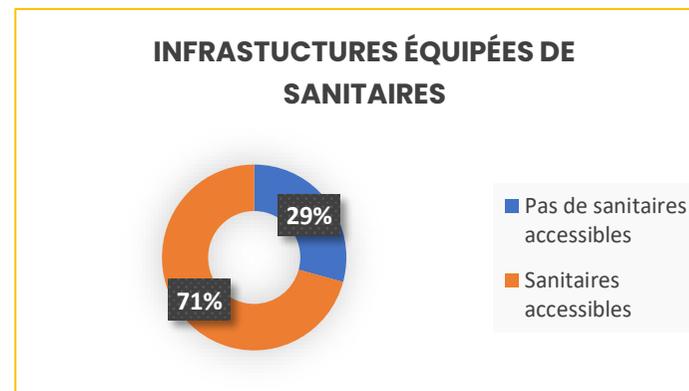
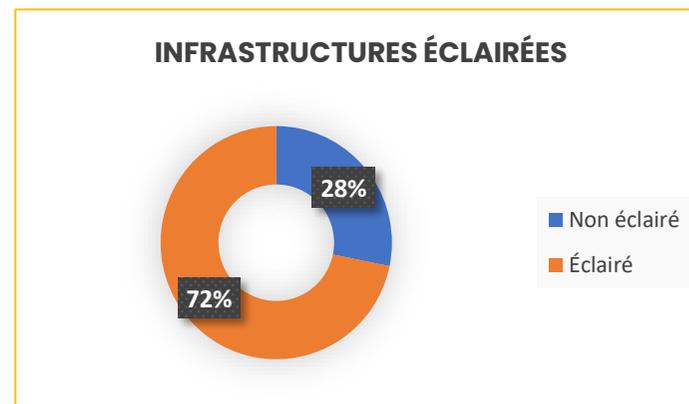
équipement.sports.gouv 2021

3.2. Principales problématiques de normes, qualité et entretien

Les éléments partagés par les clubs, ligues et usagers lors des enquêtes réalisées dans le cadre du diagnostic ont mis en exergue 6 points principaux de problématiques concernant les équipements et infrastructures :

1. Équipements et infrastructures qui ne disposent pas de plan préalable de définition dans les projets des usages, de la cible « usagers », de la gestion et de la maintenance
2. Équipements et infrastructures qui présentent des contraintes de qualité de conception, d'emplacement et de durabilité
3. Équipements non alignés à l'évolution rapide des innovations sportives et l'impérieux besoin d'adaptation des équipements aux besoins des pratiques et pratiquants
4. La quasi-totalité des équipements qui ne répondent pas aux normes de sécurité et d'homologation fédérales pour accueillir des compétitions régionales ou internationales qui ne peuvent être réalisées que par dérogation
5. Des défauts d'entretien et de rénovation des équipements
6. Une forte vulnérabilité des équipements aux conditions climatiques du territoire

La date médiane de mise en service des équipements sportifs est 2002, cela signifie qu'en 2023, l'âge médian des équipements en Guadeloupe est de 20 ans.



equipement.sports.gouv (2021)

Date de mise en service	% d'équipements
Avant 1945	2,5%
1945-1964	2,3%
1965-1974	277
1975-1984	454
1985-1994	1024
1995-2004	1383
A partir de 2005	815

3.3. Gestion des infrastructures sportives

En matière de gestion d'équipements publics, Il existe deux modèles de gestion au sein, des communes et intercommunalités :

1. La régie directe assurée par un service interne, sans budget distinct,
2. La gestion déléguée par le biais d'une délégation de service public dont les termes sont identifiés dans une convention.

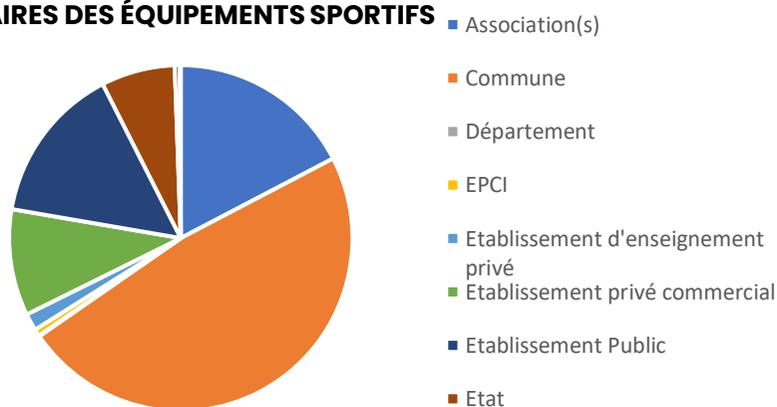
Pour les gestionnaires se pose la question de la rentabilisation des équipements sportifs, problématique présente sur l'ensemble du territoire et pour l'ensemble des acteurs. Les équipements sportifs sont coûteux à entretenir et à rénover, et ne peuvent échapper à une logique de rentabilisation et d'autofinancement. Cependant les recettes proviennent uniquement de la vente de tickets de rencontres et du loyer des associations et des ligues. La faiblesse du sponsoring et la non-professionnalisation du sport local est également identifiée comme une problématique importante en matière de faiblesse de recettes.

En Guadeloupe, les acteurs privés sont fortement sollicités pour des capacités d'investissement réduites. Par ailleurs, la privatisation met à mal la dimension de cohésion et d'intégration sociale présente dans le sport. Le sponsor veut la performance qui assure sa visibilité, ce qui laisse de côté toute une frange des pratiquants pour se concentrer sur le haut niveau ou les activités sportives de représentation.

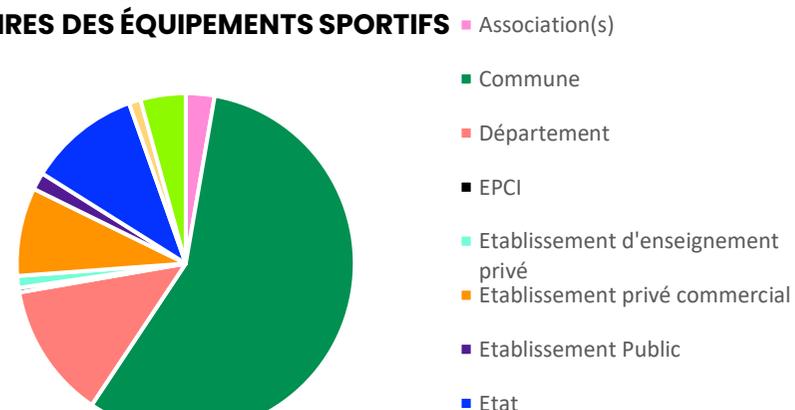
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



GESTIONNAIRES DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



PROPRIÉTAIRES DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

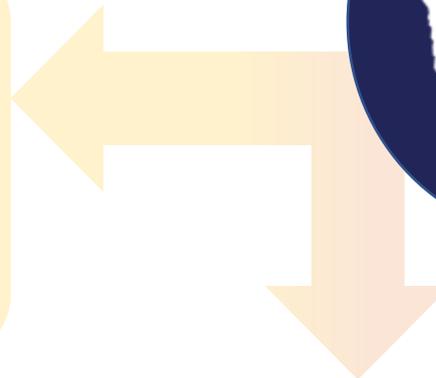


equipement.sports.gouv (2021)

3.4. Analyse croisée d'acteurs : thématique « Equipements et Infrastructures »

Forces

1. Un volume d'infrastructures et d'équipements important et en nombre sur le territoire
2. Une diversité d'infrastructures publiques, privées et en milieu scolaire
3. Des moyens importants investis chaque année dans les infrastructures (État, Collectivités)
4. Des projets ou idées de projets en nombre portés par les ligues, comités et clubs



Diversité

Volume

Moyens financiers

Projets

Répartition

Programmation

Qualité, Normes

Entretien, rénovation

Gestion

RH - Ingénierie

Faiblesses

1. Une inégale répartition des équipements et infrastructures sur le territoire (zones blanches)
2. Une absence de cartographie territoriale des infrastructures et équipements (outils d'aide à la décision)
3. Des défauts de qualité des infrastructures et équipements : norme de construction de réhabilitation
4. Un défaut d'entretien et de rénovation lié au manque de moyens et/ou de compétences, non budgétisés dans les plans de financements
5. Une inadéquation des infrastructures et équipements aux normes et standards des disciplines (éclairage, équipements, sécurité, ...)
6. Des modes de gestion défaillants ou inadaptés aux besoins des pratiquants : horaires, répartition de la disponibilité, accès, ...
7. Une carence en capacité d'ingénierie de projet d'équipements et d'infrastructures sportives (conception, montage, financement, gestion, maintenance)

Opportunités

1. Des Appels à projets et financements disponibles pour les équipements (ANS, État, Europe) – encore trop peu mobilisés
2. Une offre technique d'équipements modulables, mobiles, adaptables en particulier aux milieux extérieurs
3. Une marge d'optimisation et de mutualisation des usages des infrastructures et équipements existants

Financements

Technologie

Optimisation

Approche territoriale

Vision durable

Contraintes naturelles

Modèle économique

Gestion - tarification

Menaces

1. Une approche du sujet infrastructures qui ne s'ancre pas dans une réflexion amont : quels usages pour quels usagers
2. Une absence de vision politique concertée en matière d'aménagement du territoire, de maillage des infrastructures (schéma territorial des équipements sportifs)
3. Une pression climatique forte qui ne trouve pas de réponse d'adaptation et de durabilité (conception, architecture, choix de matériaux appropriés)
4. Des modèles économiques de gestion des équipements complexes sur un territoire à la démographie limitée
5. Une absence de réponse à la prise en compte de certaines disciplines orphelines d'équipements
6. Une absence de solution dans l'optimisation des infrastructures publiques, scolaires, privées
7. Des coûts de gestion de plus en plus élevés entraînant une tarification d'accès en constante augmentation
8. Absence de personnel formé à la maintenance
9. Une gestion des milieux naturels pour le sport confrontée aux notions de préservation et valorisation entraînant le développement de modèles d'accès tarifés



4

Inclusion et Sport Santé



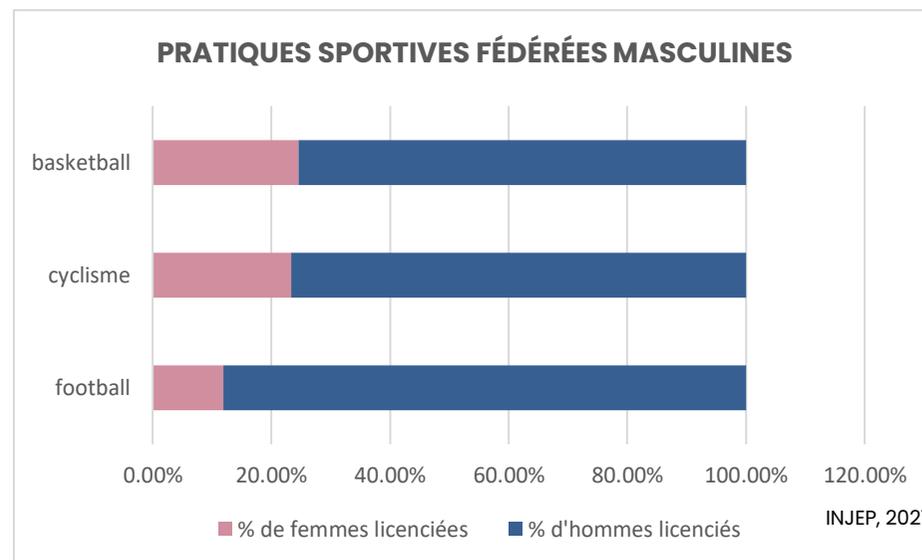
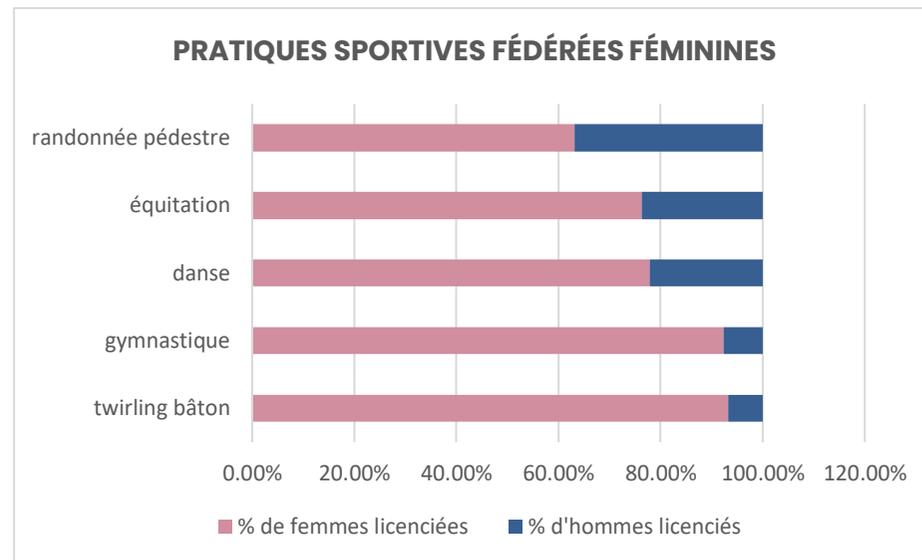
4.1. Sport et disparités de genre

La féminisation du sport en Guadeloupe ne répond pas seulement à des objectifs de performance. Il s'agit également d'un enjeu de santé publique, dans la mesure où les femmes sont les plus affectées par les maladies chroniques induites par la sédentarité en particulier l'obésité.

Malgré beaucoup d'efforts à l'échelle nationale pour renforcer l'accessibilité aux sports pour les femmes et combler les inégalités de genre dans le sport, le sport fédéré reste un univers très masculin. S'il existe une relative parité dans les emplois sportifs, près de deux tiers des licenciés sportifs en Guadeloupe sont des hommes. Les disciplines les plus féminisées sont représentées par des ligues comptant peu de licenciés sur la Guadeloupe. Parmi les disciplines les plus masculines, on retrouve les sports comptant le plus de licenciés en Guadeloupe comme le Basket, le Cyclisme et le Football. Les seuls contre-exemples sont l'athlétisme et la natation avec respectivement **55%** et **60%** de licenciées féminines.

Cette différence dans le choix de la discipline s'explique principalement par un rapport au corps différent. Les femmes et les jeunes filles ont tendance à se tourner vers des sports dits « doux » ou des sports d'entretien et d'expression corporelle, tels que la randonnée pédestre et la danse où elles représentent respectivement 64% et 77% des licenciés en Guadeloupe.

Ces sports restent des sports peu développés dans la corporation fédérale mais plus accessibles via des pratiques libres, des associations non fédéralisées, des coachs sportifs indépendants ou des structures marchandes de type club de fitness.

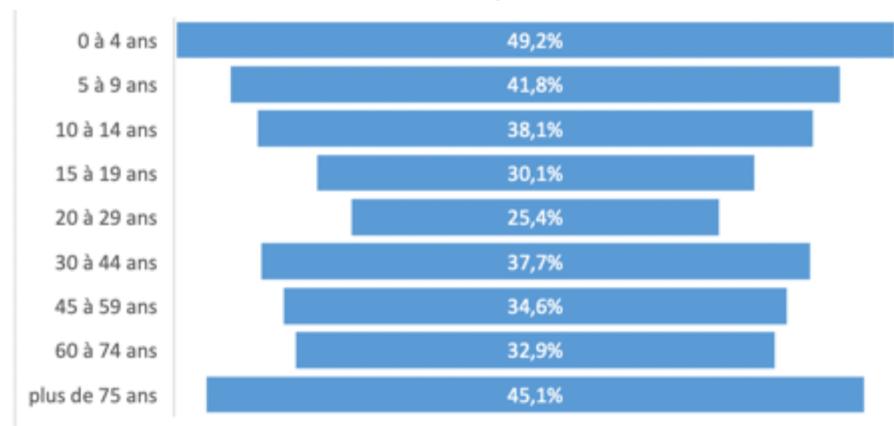


Le sport fédéral et notamment le sport basé sur la compétition paraît moins attractif pour les filles/femmes. Le taux de licenciées féminines reste très proche des **50%** entre 0 et 9 ans et commence à décliner à partir de 10 ans jusqu'à atteindre son plus bas taux de **25%** entre 20 et 29 ans. Cette large tranche d'âge de 10 à 30 ans où le taux de licenciées est le plus bas correspond également à la tranche d'âge où le sport est le plus compétitif.

À travers le sport scolaire, on remarque une différence significative du pourcentage de licenciées filles avec l'USEP et l'UNSS. L'USEP, qui promeut des activités sportives non compétitives centrées sur le collectif et le plaisir de l'activité physique, enregistre une parité presque parfaite entre fille et garçon (**48%**) alors que l'UNSS qui développe des activités sportives de compétition enregistre un pourcentage de licenciées féminines de **37%** en moyenne.

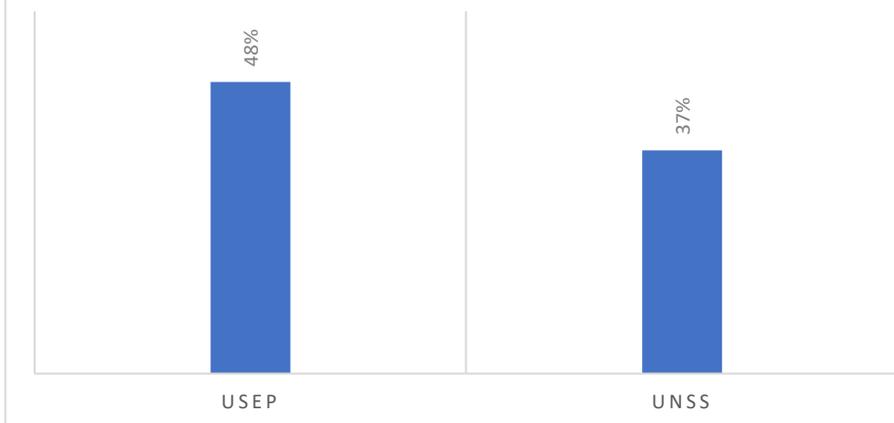
Cette différence significative pourrait être contrebalancée par l'hypothèse que les femmes soient plus représentées dans l'ensemble des pratiques sportives libres qui restent aujourd'hui (cf. figure 28, 2.4 Pratiques sportives « libres ») difficilement quantifiables. En effet, les différents entretiens avec les pratiquants sportifs hors du cadre fédéral appuient l'hypothèse que les femmes adultes seraient majoritairement représentées dans les pratiques de sports libres en groupe notamment délivrés par des coachs sportifs en extérieur ou entre famille et amis.

ÉVOLUTION DU TAUX DE FEMINISATION SELON LA TRANCHE D'ÂGE



INJEP, 2019

RÉPRÉSENTATION DES LICENCIÉS FÉMININES SPORT SCOLAIRE (USEP, UNSS)



UNSS et USEP Guadeloupe, 2021-2022

4.2. Sport adapté et inclusion des pratiquants en situation de handicap

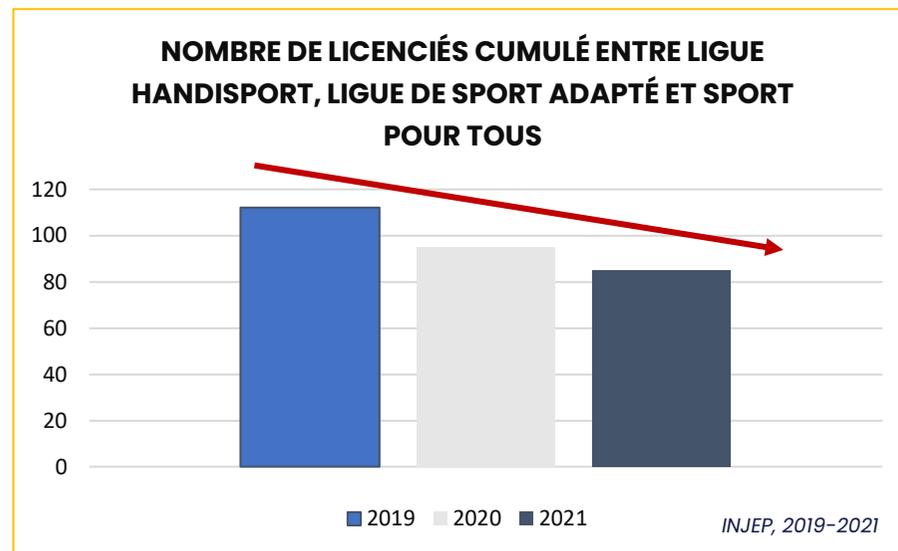
L'inclusion des personnes en situation de handicap est l'un des enjeux majeurs du sport, qui peut être abordé selon deux approches différentes :

- Le sport adapté et spécialisé qui permet à chaque personne de pratiquer une activité physique adaptée à ses capacités et à son handicap
- Les pratiques sportives inclusives qui permettent d'inclure tous les publics y compris le public en situation de handicap moteur ou sensoriel.

Aujourd'hui le sport fédéral adapté en Guadeloupe enregistre moins de **100** licenciés, ce qui reste très faible, étant donné que **12%** de la population guadeloupéenne présente une situation de handicap (INSEE, 2011).

Par ailleurs, les personnes en situation de handicap ont très peu d'autres alternatives que le handisport, si elles veulent pratiquer une activité sportive. Peu de ligues et clubs proposent une offre de pratique complète incluant des pratiques inclusives ce qui permettrait une pratique tout public du sport et poserait la question des efforts pour une mise en accessibilité des installations sportives qui demeurent très modestes sur le territoire guadeloupéen.

L'enquête sur les emplois sportifs confirmait en 2013 que le handicap est un facteur discriminant pour accéder aux métiers des sports et des loisirs en Guadeloupe. En effet, sur les 850 000 heures comptabilisées, aucune heure n'avait été effectuée par une personne porteuse de handicap.



NOMBRE D'ÉQUIPEMENT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	
Type d'accessibilité	Pourcentage d'équipements accessibles
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'accueil	2,49%
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'aire de jeu	35,35%
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux cheminements	4,73%
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux douches	3,82%
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux sanitaires	35,35%
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux tribunes	19,75%
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux vestiaires	28,46%
Accessibilité aux personnes en situation de handicap sensoriel à l'aire de jeu	35,35%
Accessibilité aux personnes en situation de handicap sensoriel aux sanitaires	35,35%
Accessibilité aux personnes en situation de handicap sensoriel aux cheminements	4,73%
Accessibilité aux personnes en situation de handicap sensoriel - signalétique	4,65%
Accessibilité aux personnes en situation de handicap sensoriel aux tribunes	19,75%
Accessibilité aux personnes en situation de handicap sensoriel aux vestiaires	28,46%

Ce constat négatif peut être contrasté par les données qualitatives récoltées durant la campagne d'entretien avec le mouvement sportif qui soulignent une nouvelle tendance croissante au sein des ligues et clubs qui souhaitent proposer des activités sportives adaptées à destination d'un public en situation de handicap ou s'associer avec des associations spécialisées sur le sujet pour toucher ce public particulier.

Quelques initiatives en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le sport

- Le Handi Day dont la 4^e édition a eu lieu en 2022 au Complexe Sportif Michel Benjamin de La Plaine Grand-Camp des Abymes
- Le guide pratique Handi-guide édité et actualisé régulièrement par la DRAJES et ses partenaires.



4.3. Sport et insertion sociale et économique

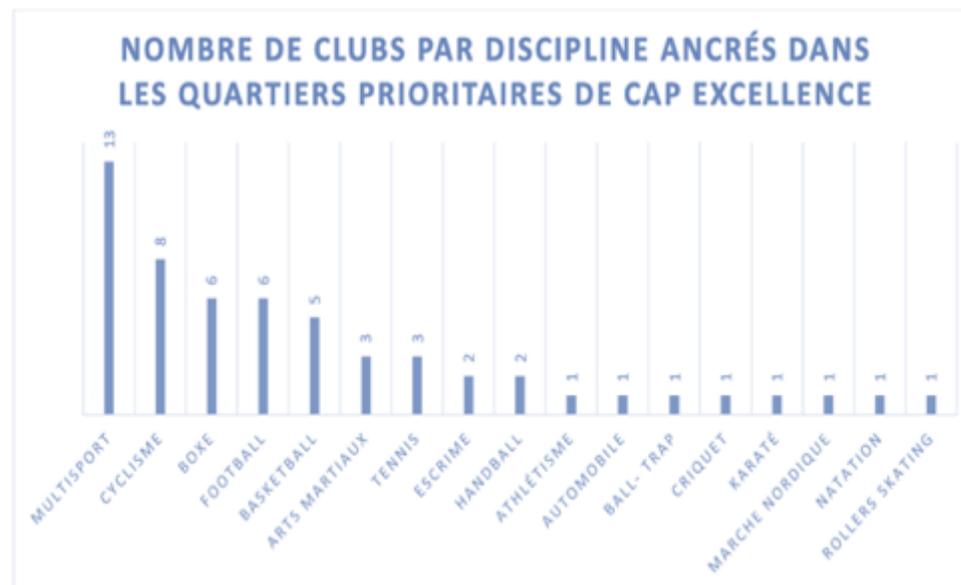
D'après l'enquête de la DREES de 2021 (Enquête de santé européenne : Une santé perçue plus dégradée dans les départements et régions d'Outre-mer), la pratique du sport qui peut être onéreuse, est moins fréquente en Guadeloupe qu'en métropole : **30 %** de la population de 15 ans ou plus en Guadeloupe déclare pratiquer du sport toutes les semaines, contre **45 %** en France hexagonale. En raison du coût important que peut engendrer la pratique sportive, beaucoup de pratiquants se tournent vers les activités moins contraignantes financièrement hors du cadre fédéral ou du sport commercial.

Les quartiers prioritaires de Cap Excellence sont les micro-territoires de la Guadeloupe les plus concernés par la violence, la délinquance et la précarité sociale. En 2021, on recense **2,4** clubs pour 1 000 habitants en Guadeloupe, ce qui positionnait l'île dans la moyenne nationale (**2,5**). Au niveau de la population des quartiers prioritaires de Cap Excellence, on enregistre environ **0,9** clubs pour 1 000 habitants, soit environ un club sportif unisport ou omnisport pour 1 000 habitants des quartiers. Cet indice est faible comparativement à la dynamique sportive associative de l'île.

Sur le territoire, on dénombre plusieurs acteurs qui participent à la prévention et la lutte contre l'exclusion sociale par le sport :

- Les écoles inscrites en REP (Réseau d'Education Prioritaire) ou REP + qui encouragent à la participation aux activités périscolaire sportive ou favorise la participation de certains clubs sportifs au Programme de Réussite Éducative.
- Les acteurs de la prévention spécialisée et de l'action sociale proposent, via leurs équipes ou au travers de partenariats, des pratiques sportives.

- L'UFOLEP porteur de projet sur le guichet financier du contrat de la ville est l'une des seules structures à proposer des activités sportives diversifiées dans les quartiers prioritaires.



LE SPORT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAP EXCELLENCE (QPV ET QVA), 2017

4.4. Sport santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le sport santé recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent à la santé et au bien-être du pratiquant. Au sein du sport santé, il est important de distinguer 2 types d'activités complémentaires :

- Les activités physiques d'intensité modérée ou soutenue à effets bénéfiques sur la *santé* (prévention santé, lutte contre la sédentarité, maintien en forme) ;
- Les activités de traitement intégré dans l'approche « sport sur ordonnance » qui désigne la prescription par un médecin traitant d'une activité physique adaptée aux patients souffrant d'une affection spécifique.

4.4.1. Activités sportives pour la santé et la prévention

En Guadeloupe, le développement du sport relève d'un enjeu majeur de santé publique car la sédentarité et l'inactivité physique sont des phénomènes qui touchent l'ensemble de la population. En 2019, selon l'INSEE, le surpoids et l'obésité affectent particulièrement la population guadeloupéenne : **52 %** des guadeloupéens sont en surpoids, soit davantage que les habitants de France métropolitaine (**47 %**). L'obésité touche **20%** des guadeloupéen contre **14 %** en France métropolitaine.

En se référant à l'étude AEEPS Guadeloupe de 2019 évaluant le niveau d'activité physique et de sédentarité des adultes en situation de précarité en Guadeloupe :

- Les hommes se dépensaient indiscutablement plus que les femmes. Ils avaient plus souvent une activité physique d'intensité élevée, surtout après l'âge de 35 ans.
- Plus les sujets étaient jeunes, plus leur dépense énergétique était faible. Les 18-25 ans atteignaient moins les recommandations que leurs aînés. En moyenne, les individus interrogés passaient **plus de 4h30 assis** par jour dont 3 heures devant un écran. Les sujets jeunes étaient particulièrement touchés, avec **plus de 5 heures** assis par jour chez les 25-34 ans et 5h45 chez les moins de 25 ans. Ces derniers passaient surtout beaucoup de temps devant l'ordinateur ou les jeux vidéo.
- Les individus en surcharge pondérale se dépensaient également moins. Ils avaient rarement un niveau d'activité physique élevé et étaient plus fréquemment concernés par l'inactivité physique, en particulier ceux souffrant d'obésité.

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET HABITUDES ALIMENTAIRES (en %)		
Indicateur	Guadeloupe	Métropole
Au moins 1 trajet à pied de 10 min ou plus par semaine	57,0	81,9
Au moins 1 trajet à vélo de 10 min ou plus par semaine	7,0	15,4
Au moins 30 min de marche ou vélo par jour (OMS)	18,0	31,5
Sport en semaine	30,0	45,0
Au moins 150 minutes de sport par semaine	21,0	27,4
Excès de sédentarité (420 minutes, OMS)	24,0	31,3
Consommation quotidienne de fruits	44,0	58,8
Consommation quotidienne de légumes	38,0	62,5
Au moins 5 portions de fruits ou légumes par jour (OMS)	15,0	19,5
Aucun fruit ou légume	45,0	25,2
Consommation quotidienne de boissons industrielles sucrées	12,0	9,6

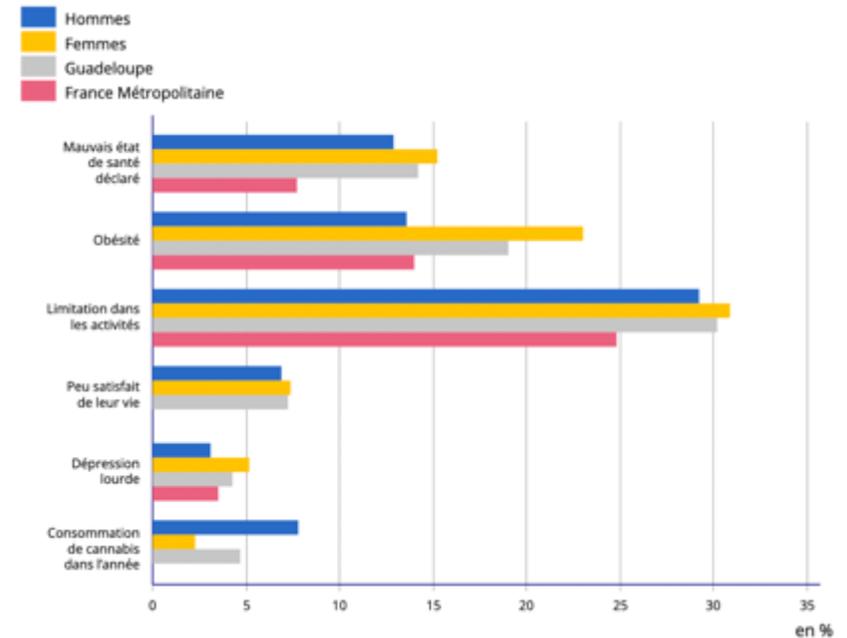
INSEE, 2019

En 2019, 30 % de la population de 15 ans ou plus en Guadeloupe déclare être limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités habituelles. Ces limitations sont en hausse depuis 2014, quel que soit l'âge ou le sexe. Néanmoins, les hausses les plus significatives concernent les hommes (+ 10 points) et les personnes âgées de 61 à 75 ans (+ 15 points).

Des caractéristiques socio-démographiques comme l'âge, le revenu ou le sexe influencent également le niveau d'impact sur la santé de la population guadeloupéenne. En Guadeloupe, la probabilité de ne pas recevoir d'aide et de solutions aux problématiques de santé augmente avec l'âge.

En 2019, le surpoids et l'obésité affectent particulièrement les populations de la Guadeloupe : 52 % des guadeloupéens soit davantage que les habitants de France métropolitaine (47 %). L'obésité touche un guadeloupéen sur cinq. Elle progresse depuis 2014 (+ 3 points), pour les hommes comme pour les femmes. La progression entre 2014 et 2019 est particulièrement forte chez les 31-45 ans (+ 7 points).

Contrairement à la France métropolitaine, les femmes de Guadeloupe sont beaucoup plus touchées que les hommes, 23 % contre 14 %. L'obésité concerne 20 % des personnes de 30 ans à 75 ans et 10 % des personnes de 15 ans à 29 ans. Elle est à l'origine des deux autres pathologies répandues en Guadeloupe : l'hypertension artérielle et le diabète. Ainsi, 41 % des personnes obèses souffrent d'hypertension artérielle.



Facteur de risque	Part de la population
Hypertension artérielle	25,0
65 ans et plus	24,4
Obésité	18,9
Diabète	12,8
Asthme	7,8
Bronchites	3,7
Problèmes rénaux	3,5
AVC	2,1
Maladie coronarienne	1,7
Infarctus	0,7
Drépanocytose	0,4
3 ^e trimestre grossesse	0,4
Cirrhose	0,3
VIH	0,3

INSEE, 2019

Il existe tout de même des initiatives croissantes pour développer le sport santé sur le territoire telles que les P3S, Parcours Sportifs de Santé Sécurisés qui sont des lieux où la population guadeloupéenne a accès gratuitement à l'activité physique. Ce dispositif financé par le conseil régional et labélisé PNNS (Programme National Nutrition Santé) a permis l'installation d'équipements qui sont des espaces d'échauffement et de gymnastique, de marche et d'activité physique. Un encadrement est assuré par des éducateurs sportifs et professeurs d'activité physique adaptée financé par l'ARS de Guadeloupe. La coordination est organisée par le réseau de soins HTA-GWAD.



DRAJES Guadeloupe (2023)

4.4.2. Maison de santé et sport sur ordonnance

Dans le cadre d'une politique publique visant à favoriser la pratique d'une activité à des fins de santé et de réduire les comportements sédentaires, un appel à projets « Maison Sport-Santé » a été lancé en 2022.

Participant activement à la coordination et à la mise en réseau des différents acteurs de la santé, du sport et de l'activité physique adaptée, les maisons sport-santé sont :

- Un espace d'accueil permettant d'informer et d'orienter les personnes dans leur programme sport santé personnalisé
- Un lieu d'exercice de l'APS/APA
- Un lieu de formation transversale des acteurs du sport-santé
- Un lieu d'information, de sensibilisation et de formation
- Un lieu de réalisation d'un bilan des capacités physiques sur la base d'une prescription d'activité physique adaptée lorsqu'elle est requise et des éventuelles contre-indications relevées
- Un lieu d'accompagnement des personnes atteintes d'affection de longue durée orientée suite à une prescription médicale d'activité physique par leur médecin traitant.

il existe aujourd'hui 11 maisons sport santé en Guadeloupe.

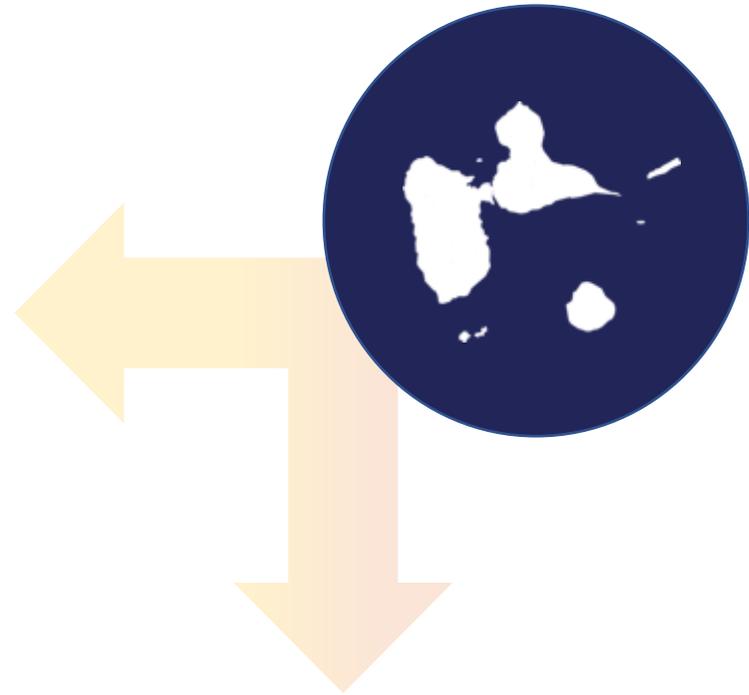
LISTE DES MAISONS SPORT SANTE		
Nom du Projet	VILLE	STATUT
AQUA KINE SANTE SELAS	GOURBEYRE	Société
SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE DE L'AQUAPÔLE	LE MOULE	association
CABINET OPLIZEN	SAINT FRANCOIS	société
MSS DU CREPS ANTILLES GUYANE	LES ABYMES	Etablissement public
MSS MON SPORT SANTE (MSP)	LAMENTIN	Maison pluridisciplinaire de santé
OHM SPORT'S LAB (KINOPRO)	PETIT BOURG	société
MSS DUGAZON SPORTING CLUB	LES ABYMES	association
MSS CODEP EPGV GUADELOUPE	LE GOSIER	association
SPORT SANTE ET BIEN ETRE AU CŒUR DU TERRITOIRE	BAIE-MAHAULT	société
MSS TERRE HAPPY	Sainte-Anne	association

DRAJES Guadeloupe (2023)

4.5. Analyse croisée d'acteurs : thématique « Inclusion et sport santé »

Forces

1. Partage d'une définition commune des acteurs du sport santé qui « recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribue à la santé et au bien-être du pratiquant en agissant aux plans physiques, psychologiques et social »
2. Deux approches traitées sur le territoire : le sport « sur ordonnance » et la « lutte contre la sédentarité »
3. Des structures spécifiques qui se développent : maison sport santé soutenues par des pouvoirs publics
4. Des structures associatives qui interviennent en milieu scolaire pour favoriser l'activité physique auprès des plus jeunes
5. Des pratiques libres de sport bien-être qui se développent : forme physique, marche, randonnée, ... Usage de parcours santé sécurisés



Prévention & traitement

Politiques publiques MSS

Pratiques libres

Milieu scolaire

Localisation

Offre

Sport sur Ordonnance

Infrastructures

Encadrement – RH

Faiblesses

1. Carences d'infrastructures adaptées (qualité, sécurité)
2. Absence d'offre d'activités de sport-santé dans les clubs et associations sportives
3. Proximité des lieux de pratiques : mobilité, barrière financière
4. Problématique de la prise en charge du sport sur ordonnance (non remboursée)
5. Fragilité du modèle économique des maisons de sport santé
6. Problématique de communication sur les offres de services disponibles et sur les lieux de pratique
7. Faiblesse de l'encadrement des pratiques spontanées : risque, méconnaissance des recommandations de pratiques (sénior)
8. Un déficit de ressources humaines formées pour encadrer le sport santé

Opportunités

1. Des politiques publiques croisées (DRAJES, ARS, Collectivités) qui accompagnent le développement d'initiatives de sport santé (AAP, dispositifs dédiés)
2. Une demande croissante de la population en matière d'activités physiques et sportives de bien-être
3. Des besoins médicaux importants pour la prise en charge en particulier des maladies chroniques

Financements - AAP

Demande

Besoins médicaux

Barrières culturelles

Coordination acteurs

Modèles économiques

Mutualisation

Données - vision



Menaces

1. Des barrières culturelles importantes notamment au niveau de la pratique d'activités physiques et sportives chez les plus jeunes
2. Un déficit de coordination des acteurs pour une prise en charge du sport sur ordonnance sur l'ensemble de la chaîne : de la prescription à la prise en charge dans la durée
3. Des modèles de financements basés sur des AAP qui fragilisent la stabilité des structures dans la durée
4. Une absence de mutualisation des moyens et des compétences pour offrir un service adapté à la demande
5. Un manque de données sur les pratiques libres et sur les attentes des pratiquants pour adapter des politiques publiques d'accès tarifés

5

Mobilité et rayonnement International



5.1. Problématiques de mobilité intra-territoriale

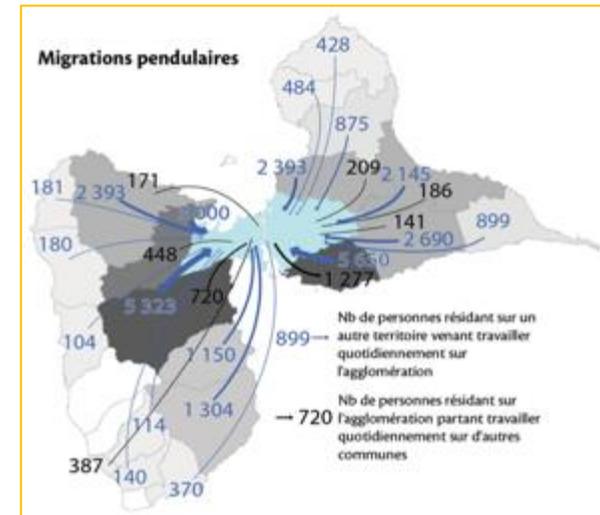
La mobilité urbaine est un enjeu crucial dans tous les secteurs de la société y compris pour le secteur du sport. Pour assurer leur participation aux différentes compétitions et manifestations sportives les pratiquants de tout âge doivent avoir la capacité de se déplacer sur l'ensemble du territoire.

À l'instar des flux de déplacements sur le territoire, la mobilité des sportifs Intra territoriale est confrontée à différentes problématiques :

1. Le temps de trajet pour rejoindre une zone de pratique sportive située en majorité dans le centre de l'île
2. Le coût des déplacements pour les individuels, familles ou les clubs
3. Le caractère géographique de l'île (Archipel) qui complexifie les déplacements
4. L'état du réseau routier
5. L'offre de transport collectif inadaptée aux pratiques sportives (horaires décalés, week-end, ...)

Il est important de souligner le cas des Îles du Sud de l'archipel en matière de mobilité ; Marie-Galante, les Saintes et la Désirade qui font face à la problématique de la double insularité et peuvent être qualifiées de déserts sportifs, quand on y compare la capacité de mobilité pour la pratique sportive à celle recensée en Guadeloupe « continentale ». Pourtant, ces territoires affichent des résultats plus qu'honorables dans les différentes compétitions.

CARTOGRAPHIES DE LA MOBILITÉ GUADELOUPÉENNE



Conseil Régional de Guadeloupe

5.2. Problématiques de mobilité extra-territoriale

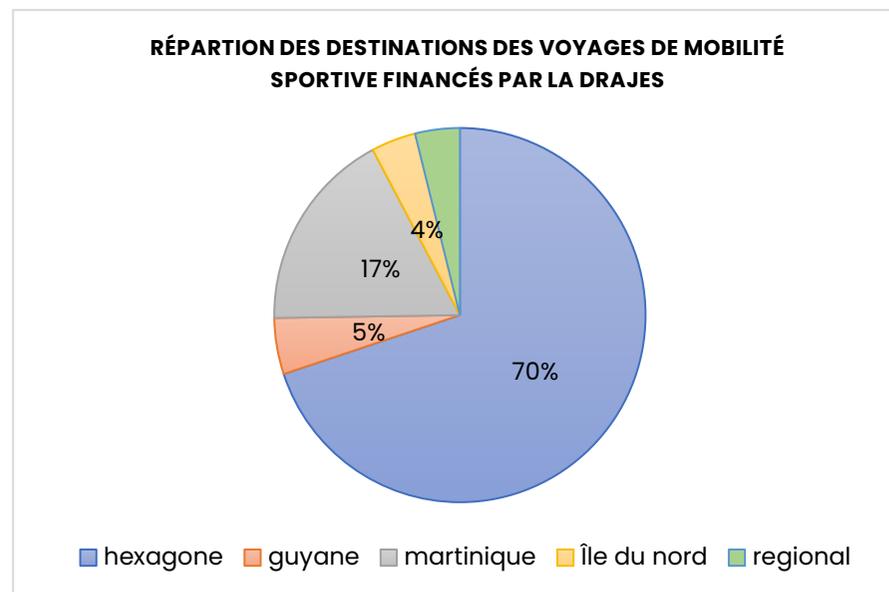
La Guadeloupe en tant que région française et territoire d'outre-mer implanté dans la zone Caraïbe dispose d'importantes possibilités de mobilité sportive. Conscient de l'avantage que lui procure cette spécificité, le mouvement sportif guadeloupéen a pour ambition de s'ouvrir au monde à travers la participation aux manifestations extraterritoriales. Cette volonté affichée s'accompagne de réelles contraintes de mobilité des ligues et clubs à l'échelle internationale. Ce manque de capacité peut s'expliquer par 3 problématiques qui contraignent le développement de la mobilité sportive en Guadeloupe :

- Malgré sa double appartenance à l'Europe et à la zone Amérique Latine Caraïbe (ALC), la spécificité insulaire, voire doublement insulaire pour les dépendances de l'archipel Guadeloupéen, limite les moyens de déplacement extraterritorial ;
- La contrainte est également financière, le prix des déplacements dans la Caraïbe ou les voyages intercontinentaux (notamment vers l'hexagone ou l'Amérique du Nord) sont particulièrement coûteux et les aides et subventions octroyées aux ligues et clubs restent insuffisants ;
- Enfin, très peu de ligues parviennent à développer une véritable stratégie d'action extérieure tout en maintenant des performances sportives dignes d'un niveau régional.

Les principaux acteurs contribuant financièrement à la mobilité sportive sont :

- La DRAJES notamment via le FEBECS (233 193€ en 2022) qui accompagne et finance les déplacements priorités par les ligues et comités (77% des déplacements sont réalisés vers la métropole ou l'Europe, 23% vers la zone régionale et Caraïbe) ;
- La region Guadeloupe via des contrats d'objectifs auprès des ligues et comités, des programme d'activités et des aides financières spécifiques à la mobilité sportive.

D'autres acteurs sportifs comme le CROS ou l'UFOLEP aident ponctuellement les associations tout particulièrement quand il s'agit de mobilité internationale.



DRAJES Guadeloupe, 2022

5.3. Intégration du sport guadeloupéen dans l'espace continental Amériques et Caraïbe

Le CROS Guadeloupe est l'acteur moteur de l'intégration régionale des ligues et comités qu'il encourage et accompagne dans les processus d'affiliation aux confédérations des Amériques afin de participer aux compétitions extra-territoriales.

Le CROS Guadeloupe a notamment accompagné les délégations de sportifs pour une première participation aux Jeux d'Amérique Centrale et des Caraïbes à Barranquilla en Colombie 2018. Dans le livre blanc de 2015 du CROS, le comité insistait sur l'importance de l'intégration régionale et le rayonnement extraterritorial du sport Guadeloupéen :

« Le monde fédéral appelle de ses vœux et soutient le CROS de la Guadeloupe dans la poursuite des négociations pour la reconnaissance régionale et internationale de toutes les disciplines.

L'objectif d'intégrer pleinement le sport à la stratégie de coopération régionale et transfrontalière de la Guadeloupe, semble largement partagé par les acteurs locaux.

Le rôle du sport dans les relations régionales et internationales est aujourd'hui avéré. La Guadeloupe aurait tort de se priver d'un de ses meilleurs atouts dans son projet d'insertion régionale. Les résultats exceptionnels de la Guadeloupe à l'édition 2007 de la Gold Cup ont donné un coup de projecteur sans précédent à la stratégie d'ouverture régionale dans le domaine du sport. Plusieurs disciplines pourraient espérer que leur processus d'intégration dans la région suivra les bonnes pratiques mises en œuvre pour le football.

En la matière, les sélections de jeunes semblent paver la voie ; la participation, pour la première fois, de la sélection de la Guadeloupe aux championnats du monde juniors de taekwondo, en 2014, a fait jurisprudence. Le sacre de la sélection féminine U20 de hand-ball aux Jeux Panaméricains 2023 et sa participation à la compétition intercontinentale en 2016, ne semblent être qu'un avant-goût prometteur du rayonnement régional et inter-continental qui tend les bras au sport guadeloupéen.

LIGUES ET COMITÉS AFFILIÉS À DES CONFÉDÉRATIONS RÉGIONALES ET CONTINENTALES	
LIGUES, COMITÉS OU DISCIPLINE	CONFÉDÉRATION
ATHLETISME [LIGUE REGIONALE D'ATHLETISME DE LA GUADELOUPE] (L.R.A.G.)	NACAC & CACAC
CYCLISME [COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA GUADELOUPE] (C.R.C.G.) -	COPACI
FOOT-BALL [LIGUE GUADELOUPEENNE DE FOOT BALL] (L.G.F.)	CONCACAF
HANDBALL [LIGUE GUADELOUPEENNE DE HANDBALL] (L.G.H)	INTERNATIONAL HANDBALL FEDERATION
JUDO [LIGUE DE JUDO DE GUADELOUPE] (L.J.G.)	PANAMERICAN
NATATION [COMITE REGIONAL DE NATATION DE GUADELOUPE] (C.R.N.G.)	CARIFTA ASSOCIATION
RUGBY [COMITE REGIONAL DE RUGBY DE GUADELOUPE]	NACRA (RUGBY AMERICAS)
TAE KWON DO [COMITE REGIONAL DE TAE KWON DO]	WORLD TAEKWONDO FEDERATION
TENNIS [LIGUE REGIONALE DE TENNIS DE LA GUADELOUPE] (L.T.G.)	CONFEDERACION DE TENIS DE CENTROAMERICA Y EL CARIBE COTECC
VOILE (Ligue Guadeloupéenne de Voile)	CARIBBEAN SAILING ASSOCIATION
VOLLEY BALL [LIGUE GUADELOUPEENE DE VOLLEY BALL] (L.G.V.B.)	NORCECA

5.4. Analyse croisée d'acteurs : thématique « Mobilité et rayonnement »

Forces

1. Des parents mobilisés et mobiles sur le territoire pour la pratique sportive de leurs enfants (dans la limite de leurs moyens et disponibilités)
2. Un appui du secteur privé auprès de certains clubs pour faciliter la mobilité des sportifs pour les compétitions
3. Une prise en charge des sportifs à fort potentiel pour les compétitions régionales ou nationales
4. Des offres de proximité dans chaque commune
5. Des aides à la mobilité pour les compétitions des clubs



Déplacements

Secteur privé

Aides publiques mobilité

Proximité

Réseau routier

Implantation équipements

Coût mobilité extra territoriale

Coordination financements

Faiblesses

1. Des réseaux routiers saturés sur le territoire rendant difficiles les déplacements (temps, coûts, horaires)
2. Une concentration des équipements dans le centre du territoire accentuant les problématiques de mobilité et d'accès
3. Une absence d'aménagement de mobilités douces (piéton, piste cyclable) en milieu urbain
4. Un coût de la mobilité extra territoriale extrêmement élevé : transport (monopole compagnies aériennes), séjour, équipements pour compétitions
5. Augmentation des prix des billets de près de 40% en 3 ans face à une demande croissante de soutien des sportifs
6. Une absence de lisibilité, de coordination et de transparence dans la gestion des fonds de financements de la mobilité des sportifs (collectivités, FEBECS, Fédérations sportives, secteur privé)
7. Une absence de mutualisation des transports inter-clubs, inter-disciplines

Opportunités

1. Des dispositifs financiers de mobilité disponibles (Collectivité, État) à optimiser
2. Une offre de mobilité disponible, à optimiser (regroupement de compétitions, mutualisation)
3. Une planification territoriale de l'offre sportive et des manifestations à optimiser

Coordination Financements

Mutualisation mobilité

Besoins médicaux

Offre adaptée

Accessibilité

Budget familles

Coût déplacement extra T

Nombre de pratiquants

Menaces

1. Un défaut d'offre de transport adapté (coût, fréquence) aux besoins de la mobilité des sportifs sur le territoire
2. Un défaut d'accessibilité des transports (personnes en situation de handicap)
3. Un renoncement des familles à faire pratiquer certaines activités à leurs enfants faute de moyens et de temps pour accéder aux lieux de pratique
4. Des coûts de mobilité de plus en plus élevés limitant la capacité de compétition des sportifs hors du territoire (Zone Caraïbe, Hexagone)
5. Une baisse du nombre de pratiquants



6

**Economie, Emploi,
Formation**



6.1. Économie bleue et économie verte dans le secteur du sport

Le sport nature basé sur l'économie bleue et verte s'est très rapidement développé en Guadeloupe dans les années 90. L'activité phare est : la randonnée pédestre, s'y ajoute le VTT, la randonnée équestre, le quad, la plongée sous-marine, les activités nautiques sur les sites naturels ou encore le canyoning. Ces activités, au-delà de la qualité sportive, contribuent au développement du tourisme, à l'économie locale et à la valorisation des sites naturels.

À l'échelle nationale, la Guadeloupe est une destination de premier rang pour le nautisme. De nombreuses activités balnéaires sont pratiquées sur le littoral. L'APNG (Association des Professionnels du Nautisme en Guadeloupe) comptait en 2008, près de **200** entreprises avec un chiffre d'affaires annuel de **90** millions d'euros. Le littoral guadeloupéen caractérisé par sa variété géomorphologique, sa diversité de paysages, de sites mais aussi par l'existence de formations coralliennes remarquables permet la pratique de nombreux sports ou activités de loisirs. Le nautisme est un identifiant fort du tourisme guadeloupéen. La filière représenterait **120 millions d'euros** en Guadeloupe soit le 1/3 de la filière hôtellerie.

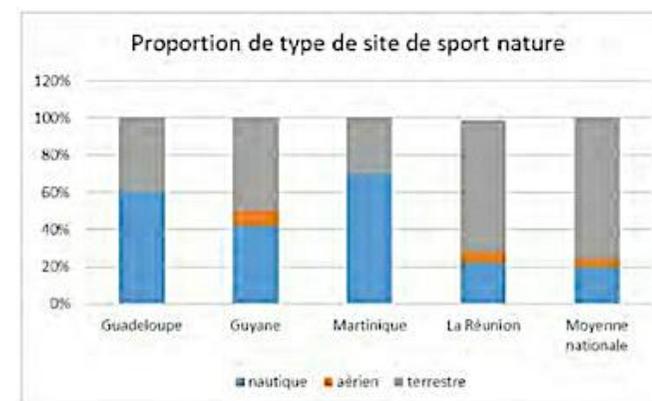
Malgré la grande richesse et diversité du patrimoine sous-marin et naturel offrant un large potentiel d'activités et pratiques sportives, le développement sain du sport nature en Guadeloupe est limité par 3 contraintes majeures qui sont : le manque d'infrastructures performantes et d'organisation réglementaire du balisage, l'utilisation inégale et la sur-fréquentation de certains sites et les conflits d'usage inter-acteurs.

SITES D'ACTIVITES AQUATIQUES ET NAUTIQUES	
Baignade aménagée	6
Circuit de motonautisme	1
Point d'embarquement et de débarquement isolé	14
Site d'activités aquatiques et nautiques	25
Site de plongée	84
Stade de canoë-kayak de vitesse	1
Stade de ski nautique	1
Zone de mouillage	2

DIVERS EQUIPEMENTS DE SPORTS DE NATURE	
Boucle de randonnée	49
Parcours Acrobatique en Hauteur/Site d'accrobranche	31
Site d'escalade en falaise	17

equipement.sports.gouv 2021

PROPORTION DES SITES NATURELS



Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer, 2020

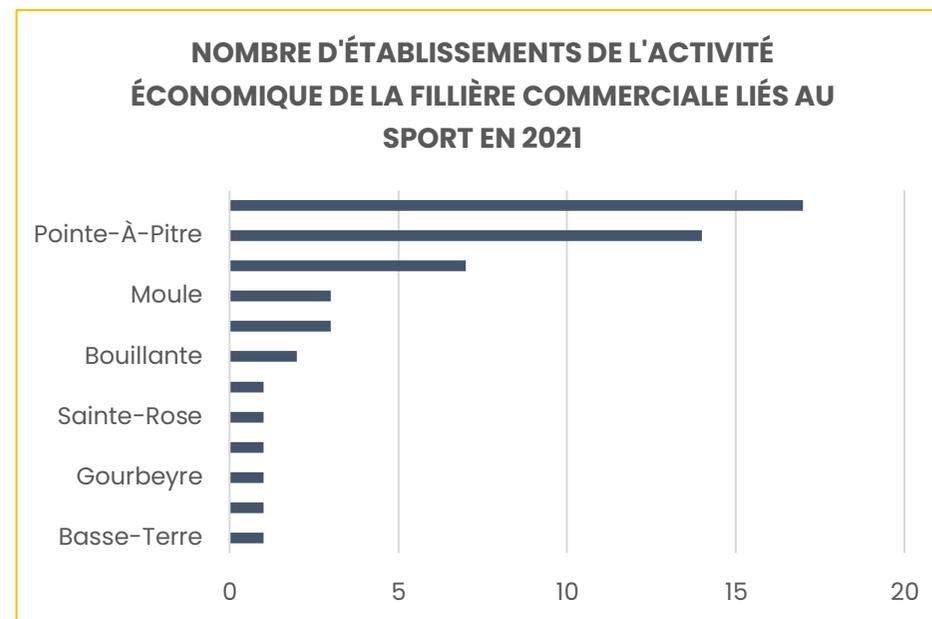
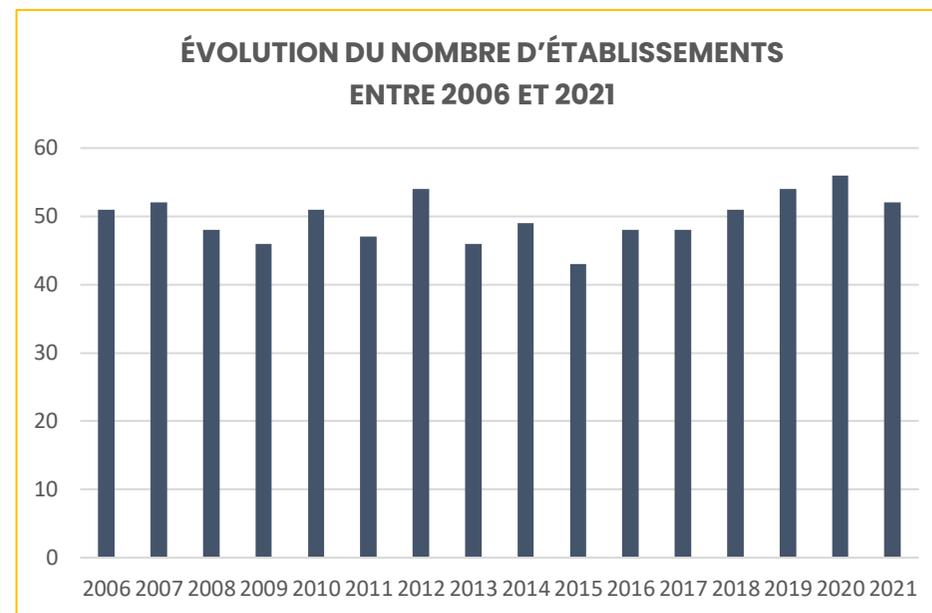
6.2. Sport marchand

Le sport marchand tel que nous l'entendons ici se définit par une offre payante de pratiques sportives, non attachée à une fédération sportive ou à la vente de marchandises relatives à la pratique sportive.

Il est difficile d'avoir une estimation exacte du nombre de structures économiques développant des activités de sport marchand. En s'appuyant sur les données de l'URSSAF, il est néanmoins possible d'isoler les établissements enregistrés sur les codes APE suivant : 3012Z, 3092Z, 4764Z, 7721Z et ainsi avoir une estimation du nombre d'établissements relatifs au sport marchand en Guadeloupe. Cela permet en particulier d'observer les grandes tendances dont notamment l'évolution de leur nombre depuis 2006 qui reste très stable ainsi que leur répartition géographique qui montre une convergence vers le centre du territoire.

Le sport marchand est également représenté en Guadeloupe par de nombreux auto-entrepreneurs proposant des services d'encadrement et de coaching sportif. Il est toutefois difficile de déterminer le nombre exact de ce type de professionnels du sport étant donné l'aspect volatil de leurs activités. Néanmoins, les différentes structures interrogées travaillant en collaboration avec ces auto-entrepreneurs estiment à **1 000** le nombre de professionnels se consacrant à l'encadrement sportif que ce soit comme activité professionnelle principale ou secondaire en Guadeloupe.

URSSAF nombre des établissements employeurs et effectif salariés secteur privé par commune de 2006 à 2021 - Cumul des établissements enregistrés sous les codes APE suivants : Construction de bateau plaisance - 3012Z, Fabrication de bicyclette et véhicule pour invalide - 3092Z, Commerce et détail d'article de sport - 4764Z, Location bail d'article de loisir et de sport - 7721Z

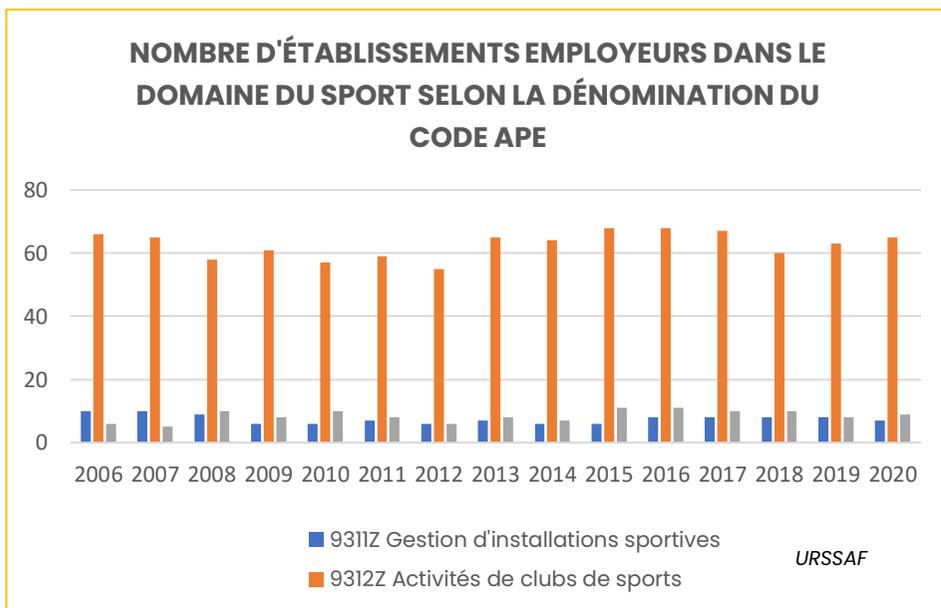


6.3. Sport et emploi

L'emploi dans le sport regroupe un large panel d'activités professionnelles très différentes qui comprend notamment l'encadrement sportif, l'enseignement sportif, le management et l'organisation du sport, la gestion des installations sportives ou les activités commerciales relatives au sport.

Les structures de type clubs et établissements proposant des activités d'encadrement sportifs des clubs sportifs privés et associatifs sont ceux qui développent l'offre d'emploi la plus importante sur le territoire. En s'appuyant sur les données de l'URSSAF, on note une prééminence de ces structures et des salariés dépendant du code APE 9319Z, activités de club de sport sur le marché de l'emploi sport.

Il est à noter que les éléments collectés ne présentent que les emplois salariés pérennes dans le secteur du sport et du loisir.



Nombreux sont les emplois de courte durée, ou au format précaire de type auto-entrepreneur qui sont difficilement quantifiables.

Au sein du monde associatif sportif guadeloupéen, il reste difficile de sécuriser des ressources financières qui permettraient de pérenniser les emplois. Les emplois associatifs à l'échelle régionale sont majoritairement présents dans le secteur social qui en représente plus de la moitié. Par ailleurs, on constate une disparité d'opportunité d'emploi en intégrant le critère géographique, il existe sur le territoire Guadeloupéen 3 zones principalement attractives : la zone du centre, Gosier-Sainte-Anne et Bouillante.

NOMBRE D'EMPLOIS SPORTIFS	
Commune	Nombre d'emplois liés au sport
Abymes	84
Baie-Mahault	30
Basse-Terre	15
Bouillante	23
Capesterre-Belle-Eau	14
Capesterre	1
Gourbeyre	10
Gosier	12
Goyave	2
Lamentin	2
Moule	1
Petit-Bourg	7
Pointe-A-Pitre	7
Saint-Claude	3
Saint-François	4
Sainte-Anne	15
Sainte-Rose	4
Trois-Rivières	2
Vieux-Fort	1
Total	237

URSSAF

RÉPARTITION DES EMPLOIS ASSOCIATIFS		
	Guadeloupe (en %)	National
Enseignement	9,9	11,9
Sport	2,4	4,7
Santé	5,7	7,3
Social	51,9	49,9
Loisirs	0,7	1,3
Culture	1,3	2,6
Autres activités	10,6	11,4
Autres non classées ailleurs	17,5	10,6

URSSAF

6.4. Formation professionnelle et universitaire

En amont de l'économie et l'emploi du sport s'organise la formation aux métiers relatifs à la pratique sportive. Il est possible de distinguer deux types de formation sportive qui se structurent en complémentarité sur le territoire :

- La formation sportive professionnelle qui est majoritairement portée par le CREPS, les CFA et associations certifiées Qualiopi proposant une offre de formation professionnelle
- La formation universitaire relative au sport, portée par l'UFR STAPS de l'Université des Antilles qui propose des formations académiques

Par ailleurs, ces types de formations différenciées touchent deux types de publics différents :

- Un public en formation continue et majoritairement demandeurs d'emplois pour la formation professionnelle
- Un public en sortie d'étude pour la formation universitaire

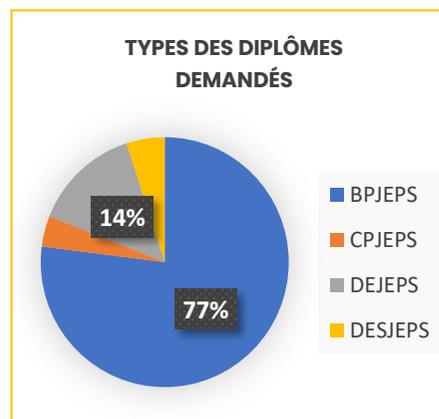
6.4.1. Formation professionnelle

Dans le cadre de l'offre de formation professionnelle, on enregistre une majorité de diplôme BPJEPS (**77%**) qui est un diplôme de niveau 4 offrant une large couverture d'insertion professionnelle. De plus, la majorité des diplômes professionnels délivrés restent relatifs à l'encadrement d'activités sportives et sont peu axés sur les méthodes de management du sport.

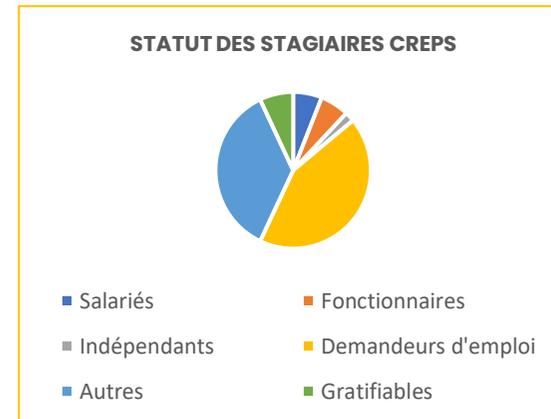
En combinant les données récoltées auprès des établissements de formation notamment le CREPS et le CFA Kalamus, il est possible de dresser un profil des participants de la formation professionnelle : ce sont majoritairement des jeunes hommes (exceptées quelques disciplines où les femmes sont

surreprésentées comme l'équitation) résidant dans la zone du centre en Guadeloupe, sortant d'étude (post-bac) ou demandeurs d'emploi.

Selon les enquêtes de Kalamus sur les formations en alternance de 3 à 6 mois après la formation : **80%** de participants sont employés et **100%** se déclarent en activité professionnelle. Ce taux optimal d'activité professionnelle en sortie de formation s'explique par la possibilité pour ces diplômés de démarrer une activité professionnelle en auto-entrepreneuriat.



DRAJES Guadeloupe, 2021



Bilan d'activité 2019 CREPS

FORMATION PROFESSIONNELLE - LISTE DES ÉTABLISSEMENTS EN GUADELOUPE
CENTRE DE RESSOURCES, D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE
ASSOCIATION LA COULISSE POUR TOUS
COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP
ECOLE REGIONALE DE FORMATION ACTIVITES DE LA NATATION (ERFAN)
COMITÉ GUADELOUPE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE
CERCLE SPORTIF DE BAS DU FORT
KALAMUS GUADELOUPE

6.4.2. Formation universitaire

La formation universitaire relative au sport en Guadeloupe est représentée par la filière STAPS qui est à l'échelle nationale, la troisième licence la plus demandée sur Parcoursup. Depuis 2010 l'attrait pour cette filière n'a fait qu'augmenter, doublant le nombre d'étudiants pour avoisiner les **60 000** en 2010 puis les **70 000** aujourd'hui, cette augmentation est également nettement visible en Guadeloupe. L'UFR STAPS de l'Université des Antilles a plus que doublé son effectif d'étudiants sur onze ans. Malgré ce regain d'attractivité, l'UFR rencontre des difficultés pour développer son offre de formation, notamment en raison des contraintes d'accès aux infrastructures sportives et à son volume budgétaire limité en comparaison des autres structures de formation professionnelle.

La formation STAPS développe une approche pédagogique plus théorique que les formations professionnelles diplômantes, les étudiants abordent toutes les dimensions du sport : technique, psychologique, sociologique, physiologique, biomécanique.

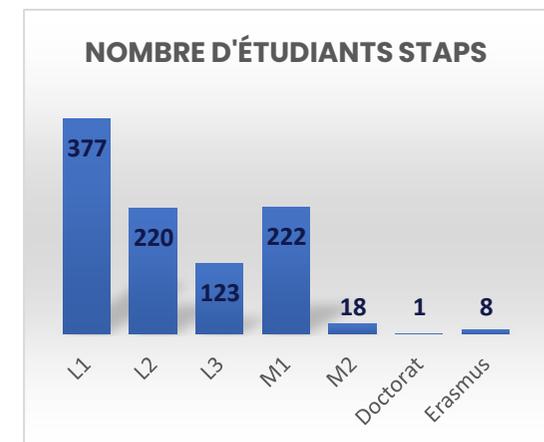
- 1/3 des horaires est consacré aux sciences
- 1/3 à la théorie et à la pratique du sport
- 1/3 à l'acquisition d'outils et à la professionnalisation

Dès la fin de la deuxième année, les étudiants peuvent obtenir une carte professionnelle pour encadrer dans le secteur des métiers du sport et de l'animation. La double certification avec les diplômes du Ministère de la Jeunesse et des Sports n'est pas nécessaire.

Les étudiants validant les 2 premières années de Licence (Licence 2), sont légalement des animateurs/techniciens des activités physiques pour tous et peuvent à ce titre être rémunérés avec leur carte professionnelle.



% DE RÉUSSITE AUX DIPLÔMES			
Promotions	2021-22	2020-21	2019-20
DEUG STAPS APAS	53,97%	57,40%	56,10%
DEUG STAPS EDM	55,71%	59,09%	/
DEUG STAPS ES	38,75%	55,17%	64,81%
DEUG STAPS APAS LAS	72,73%	/	/
DEUG STAPS EDM LAS	100,00%	/	/
DEUG STAPS ES LAS	0,00%	/	/
DEUG STAPS TOUTES VET	50,00%	57,06%	63,19%
Licence 3 APAS	65,85%	70,97%	76,92%
Licence 3 EDM	57,14%	80,00%	/
Licence 3 EDM LAS	0,00%	/	/
Licence 3 ES	63,41%	56,75%	86,36%
Master 1	64,29%	0,00%	33,33%
TOTAL	54,84%	60,59%	68,67%



Le taux de réussite global au sein de la filière est de 55% pour l'année universitaire 2021-2022, ce qui correspond à un peu plus de la moitié des étudiants en phase d'obtenir un diplôme.

La diminution du taux de réussite aux diplômes observée entre 2019 et 2022 reste peu significative étant donné la courte période que représente ces trois années universitaires.

6.5. Analyse croisée d'acteurs : thématique « RH et Formation »

Forces

1. Une agilité et adaptabilité des services de certification des formations sports en fonction de la demande et de la disponibilité des ressources humaines pour y répondre
2. Un partenariat dynamique avec le secteur privé des activités de la forme pour la formation de sessions annuelles de BP
3. Une demande forte pour la formation en BP APT permettant l'encadrement d'activités multiples
4. Une prise de conscience des acteurs du sport de leur besoins en encadrement, management de projet, communication, ingénierie financière, ...

Adaptabilité formation pro

Partenariats secteur privé

Diagnostic des besoins

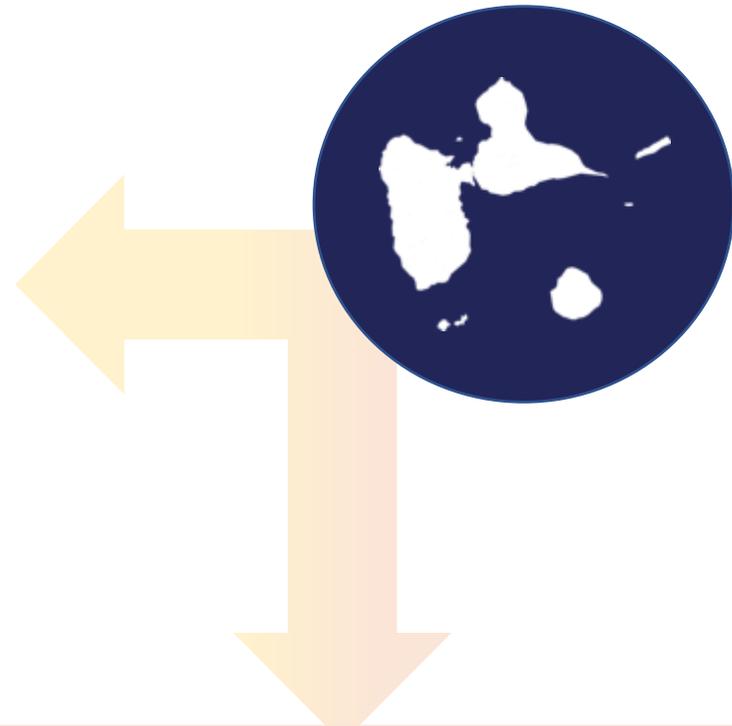
Demande BP APT

Déséquilibre RH Formées

Offre-Demande formation

Carence RH / Secteurs

Lien RH scolaire - associatif



Faiblesses

1. Déséquilibres des ressources humaines formées au regard des besoins : techniciens, manager
2. Une réponse faible aux offres de formations proposées : dirigeants, encadrants
3. Une limite de l'offre de formation (disciplines, niveaux, formations innovantes – data sciences) liée à la demande et aux capacités du territoire
4. Une résistance au changement du fonctionnement des RH face à l'évolution de la demande des pratiquants
5. Une carence de ressources humaines formées aux disciplines aquatiques et nautiques malgré le dynamisme et le potentiel du secteur
6. Une absence de lisibilité de carrières des ressources humaines formées (trajectoire professionnelle)

Opportunités

1. Disponibilité de centres de formation en capacité de développer de nouvelles offres de formation (CREPS, CFA Kalamus, ERFAN)
2. Un potentiel de ressources humaines disponibles à former et à mobiliser
3. Des dispositifs de prise en charge des formations à coûts réduits pour les bénéficiaires
4. Des ingénieries en management associatif et de projets à mobiliser

Espace de formation

RH à former

Ingénierie mobilisable

Stratégie RH – Emploi

Précarisation emplois

Renouvellement associatif

Politiques Publiques

Menaces

1. Défaut de stratégie territoriale de formation en lien avec les besoins des structures employeuses
2. Des modèles économiques fragiles des structures sportives précarisant les emplois (niveau de rémunération, ubérisation)
3. Un secteur associatif qui manque de dynamisme de renouvellement dans ses pratiques (se réinventer)
4. Manque d'orientation des Politiques Publiques vers les RH, la formation, la montée en compétence et le coaching



7

Principales problématiques transversales



7.1. Coordination inter-acteurs

La problématique du manque de coordination entre les acteurs qui interviennent dans le champ du sport en Guadeloupe figure parmi les premiers aspects mentionnés par les interlocuteurs auditionnés. Elle est citée comme un frein important à la structuration et au développement des activités sportives tant par les pratiquants que par les structures d'offres de pratiques sportives sur le territoire.

Elle se manifeste :

- 1- **A l'interne** des ligues, comités et clubs pour la structuration et la mise en œuvre de plans d'actions communs et concertés
- 2- **Entre les acteurs** sportifs (associatifs ou marchands) et les institutions publiques (services de l'Etat, Collectivités)
- 3- **Entre les décideurs publics** (inter-collectivités ou inter-collectivités-services de l'Etat) pour la planification efficace du développement du secteur, pour la mise en cohérence des financements, pour le développement de politiques publiques en faveur des pratiques sportives (mobilité, infrastructures, équipements, formation, ...).



7.2. Ressources humaines

La question de la disponibilité et de l'accès aux ressources humaines qualifiées tant sur le plan de la gestion, de l'administration, du management que sur le plan technique pour l'encadrement des sportifs s'est révélée comme une problématique transversale à une grande majorité des acteurs du sport de la Guadeloupe.

Les principaux aspects de la problématique des ressources humaines se concentrent autour :

- 1- **Des besoins** des ligues, comités et clubs en matière d'encadrement, de gestion, de mobilisation de financements, de communication, de développement de partenariats en particulier avec le secteur privé
- 2- **Une absence d'approche mutualisée** en matière de ressources humaines pour des gains d'échelle face à une réelle situation de concurrence entre structures
- 3- **Une adéquation offre-demande** de formation limitée liée au manque de visibilité dans la durée, à la réelle employabilité des ressources humaines et aux moyens financiers des structures employeuses.



7.3. Communication

Le sujet de la communication entre acteurs du sport et en direction du public apparaît également comme un frein important et commun au développement de la pratique et à son optimisation à l'échelle du territoire. Cela se traduit par une communication diffuse freinant l'accès à l'information et au développement du secteur.

Cette problématique se traduit par :

- 1- Des modes de communication** multiples, propres à chaque structure, diffusés par de multiples supports (réseaux sociaux, listes de diffusion fermées, espaces numériques non référencés) difficilement accessibles en particulier pour les nouveaux pratiquants
- 2- Une absence de communication grand public** sur la pratique sportive, sa diversité, sa localisation, ses effets sur la santé, ...
- 3- Une complexité** dans la compréhension du rôle des différents acteurs peu lisible par le grand public et difficilement accessible.



7.4. Financement

La question de l'accès aux financements ou de la mobilisation de financements pour le développement de projets sportifs a été également pointée par une grande majorité d'acteurs sportif de la Guadeloupe qui sont confrontées à de grandes difficultés pour couvrir les moyens nécessaires au développement de leurs activités.

Cette question se manifeste à travers :

- 1- Des modèles économiques** de structures sportives associatives fragiles qui reposent sur les adhésions, les aides publiques fluctuantes et l'appui ponctuel du secteur privé
- 2- La diffusion de multiples appels à projets** qui manquent de répondants face à la complexité administrative, la spécificité et le niveau des critères d'accès, la nécessité de contreparties, la méconnaissance des dispositifs
- 3- Un secteur privé** (mécénat, sponsoring) mobilisé localement pour des événements ponctuels qui reste globalement peu mobilisé à l'échelle du territoire.



7.5. Planification territoriale

L'absence de planification territoriale dans la durée génère également pour nombre d'acteurs, une réelle difficulté à programmer et à tracer des perspectives de développement. La superposition des compétences des pouvoirs publics en matière de développement sportif engendre également une difficulté de planification cohérente et concertée.

Cela se traduit sur le territoire par :

- 1- Une absence d'outils de monitoring** des espaces, infrastructures et équipements tant à l'échelle locale que territoriale
- 2- Une multitude de projets sectoriels** portés par les acteurs les plus dynamiques sans réelle planification et mise en perspective à l'échelle territoriale
- 3- Des prises de décisions de financements** de projets et d'infrastructures liées à la capacité propre de chaque acteur, aux compétences internes et au réseau relationnel permettant de capter des moyens sans intégration dans une politique globale et une planification concertée.



8

Axes de recommandations



Le travail de structuration du diagnostic s'est articulé autour d'entretiens individuels, de focus group et d'ateliers collectifs de co-construction permettant d'établir une vision et une analyse partagée de l'état des lieux. En croisant les problématiques relevées dans chacun des secteurs, des pistes de recommandations émergent en vue d'organiser le travail d'élaboration du Projet Sportif Territorial.



Trois grandes orientations émergent autour de la question de l'offre sportive, de la coordination et de la synergie inter-acteurs et de la planification des moyens.

Elles ont été énoncés par les acteurs selon les approches suivantes :

1. Accompagner le développement et la diversification de l'offre sportive (acteurs associatifs et privés)

- Sport santé et pratiques libres
- Sport licencié et haute performance
- Sport scolaire et universitaire

2. Développer la coordination et les synergies interacteurs

- Mutualisation des moyens
- Plateformes de concertation et de coordination
- Projets communs

3. Promouvoir une planification pluriannuelle des moyens techniques (infra/équipements), humains (formation) et financiers

- Evaluation des équipements et infrastructures / fonctionnalité de l'existant
- Planification pluriannuelle d'investissement (priorités)
- Evaluation des besoins en formation et structuration d'un plan à moyen terme
- Coordination des acteurs financiers, conférence annuelle, programmation, monitoring

La spécificité du territoire de la Guadeloupe tant dans ses atouts naturels d'archipel que dans son environnement géographique caribéen et américain apparaît comme une force et un potentiel extrêmement pertinent à valoriser.

Deux grandes recommandations émergent pour valoriser ces atouts dans le cadre du Projet Sportif Territorial.



4. Développer l'intégration sportive continentale Amériques et Caraïbe et l'attractivité sportive du territoire

- Développement de partenariats avec des acteurs sportifs caribéens
- Identification des sources de financements à l'échelle régionale (sport et développement)
- Développer des produits d'attractivité pour les sportifs caribéens (athlétisme, football, ...)

5. Accompagner le développement économique du sport en valorisant les atouts spécifiques du territoire (mer et montagne)

- Identifier les secteurs à potentiel d'emploi et de développement économique
- Caractériser la demande locale et extérieure (tourisme)
- Développer des mesures incitatives au développement d'activités formelles

ANNEXES

Liste des entretiens et acteurs mobilisés pour la réalisation diagnostic

N°	Type d'acteur	Structure	Fonction	Prénom	Nom
1	Association	ASC Siroco	Secrétaire	David	PONCET
2	Association	Cercle des Nageurs de la Région de Basse Terre (CNRBT)	Président	Prosper	CONGRE
3	Association	Comité de Défense des Personnes Handicapées (CDIPH)	chargé de développement	Érika	ROUSSAS
4	Association	Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique (CODEP EPGV 971)	Conseillère référente territoriale	Sabrina	GATIBELZA
5	Association	Comité Régional de Gymnastique	Président	Rachel	SUBILIA
6	Association	Comité Régional Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP Iles de Guadeloupe)	Délégué régional	Dérick	FAHRASMANE
7	Association	Comité Territorial de Rugby de Guadeloupe (CTRG)	CT de Ligue	Alexis	GROSSET
8	Association	Association Bwa Lansan	Correspondant	Maddy	HATIL
9	Association	UNSS	Directrice	Ketty	LABAU-TOTOBOC
10	Association	AFDAS	Déléguée DROM	Sandra	GANE
11	Association	KALAMUS	Directeur	Bernard	JUDITH
12	Association	KALAMUS	Responsable formation	Cyrille	FOURNIER
13	Association	AOG	Président	Jean-luc	BOGAT
14	Association	CROS	Président	Alain	SOREZE
15	Association	Etoile de Morne à l'eau	Président	Rik	MONESTIER
16	Association	La Gauloise	VP, Responsable Foot	Widy	NAGERA
17	Association	La Gauloise	Présidente	Ketty	BIQUE
18	Association	MJCA Abymes	Président	Richard	PLOCOSTE
19	Association	MJCA Abymes	Directeur	Fabien	JAVOIS
20	Association	SUAPS	Directeur	Jean-Philippe	BLACODON
21	Association	UFOLEP	Président	Serge	BARRU
22	Association	UFOLEP	Directeur	Devrick	FAHRASMANE
23	Association	UGSEL	Président	Lorry	SEGUIN
24	Association	USEP	Président	Didier-Mathieu	CHALCOU
25	Association	HTA Guadeloupe	President	André	ATALLAH
26	Association	IREPS	Chargé de projet	Lionel	ZENON
27	Association	AGOSSE	Enseignante APA	Emilie	CAIRO
28	Association	AGOSSE	Enseignant APA	Maryan	VERNIER
29	Association	IREPS	Référente pôle nutrition	Kassandra	EMMANUEL
30	Collectivité	Hôtel de Ville de la ville de Pointe à Pitre	Directeur service sport	Marie-Claude	GUILLAUME
31	Collectivité	Conseil Régional de la Guadeloupe	Conseiller régional, Président de la commission sports, santé & bien-être	Camille	ELISABETH
32	Collectivité	Conseil Régional de la Guadeloupe	Directeur de la Culture et des Sports	Harry	MEPHON
33	Collectivité	Syndicat Intercommunal de la Piscine Gosier-Abymes-Pointe à Pitre (SIPGAP)	Directrice Générale des Services	Marie-Christine	CALLAS
34	Collectivité	Cap Excellence	Chargé de développement	Nicolas	RACON
35	Collectivité	Commune Anse Bertrand	Elu au sport	Adélaïde	MOYSAN
36	Collectivité	Commune de Basse-Terre	Maire	André	ATTALAH
37	Collectivité	Commune de Basse-Terre	RES Service des sports	Patrice	TABAR
38	Collectivité	Commune de Basse-Terre	Chef de service vie associative, animation, jeunesse, sport	Lydie	DHAMPATTIAH
39	Collectivité	Commune de Basse-Terre	DGA	Mirna	NICOLAS
40	Collectivité	Commune des Abymes	Directeur des sports	Yves	GAPPA

N°	Type d'acteur	Structure	Fonction	Prénom	Nom
41	Collectivité	Commune des Abymes	Adjoint au sports	Philibert	MOUEZA
42	Collectivité	Commune de Pointe-à-Pitre	Directeur service sport	Wyllen	SAHA
43	Collectivité	Cap Excellence	Directeur service sport	Thierry	FREDERIC
44	Collectivité	Conseil régional Guadeloupe	Directeur service sport et culture	Harry	MEPHON
45	CREPS	Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportives Antilles Guyane (CREPS AG)	Responsable Formation	Bernard	DENIS
46	CREPS	Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportives Antilles Guyane (CREPS AG)	Président Conseil d'Administration	Ericka	MERION
47	Etablissement Public	Maison Sport Santé du Lamentin	Coordonateur Maison Sport Santé (MSS)	Serge	CHATEAU-DÉGAT
48	Etablissement Public	CREPS	Présidente Conseil d'Administration	Ericka	MERION
49	Etablissement Public	CREPS	Responsable maison Régionale de la Haute performance	Sophie	DARRIGADE
50	Etablissement Public	CREPS / MRP	Conseiller Haut Niveau - Haute Performance	Florent	ROSEC
51	Etablissement Public	DRAJES	Référent règlementation	Vincent	BIHET
52	Etablissement Public	CREPS	Responsable Formation	Bernard	DENIS
53	Etablissement Public	Maison Régionale de la Performance	Responsable Régionale à la Haute Performance	Sophie	DARRIGADE
54	Etablissement Public	CREPS	Directrice CREPS	Chantal	CUSSET-GAYDU
55	Etablissement Public	CREPS	DGA CREPS	Jean-Marc	CLAVIER
56	Etablissement Public	ARS	Chef Service prévention maladies	Lionel	BOULON
57	Etablissement Public	MSP Nord Basse terre	Coordinateur	Serge	CHÂTEAU-DEGAT
58	Etablissement Public	CREPS	MSS	Sylvie	TOURNEBIZE
59	Individuel	Individuel	Parent de sportif de HN	Cédric	LAVAU
60	Individuel	Ligue de Judo	Sportif HN HandiJudo	Ronald	RABOTEUR
61	Ligue	Ligue de natation de la Guadeloupe	Président	Gérard	OLIVARY
62	Ligue	Ligue de natation de la Guadeloupe	CT de Ligue	Allan	HUYGHUES-BEAUFOND
63	Ligue	Ligue de natation de la Guadeloupe	CT Fédéral	Didier	ICHEK
64	Ligue	Ligue Guadeloupéenne de Hand	Chargé de développement	Joel	BAJAZET
65	Ligue	Comité de cyclisme de Guadeloupe	Président	Frédéric	THÉOBALD
66	Ligue	Ligue d'Escrime	Présidente	Marie-Claude	GUILLAUME
67	Ligue	Ligue d'athlétisme	Présidente	Ernest	DANINTHE
68	Ligue	Comité de Plongée	Président	Antoine	CAPELLE
69	Ligue	Ligue de sport adapté	Président	Cédric	PLAIDEUR
70	Ligue	Ligue Guadeloupéenne de voile	Président	Bruno	KANCEL
71	Ligue	Ligue d'échecs de la Guadeloupe	Président	Frédéric	ABATUCI
72	Ligue	Ligue de football de Guadeloupe	Président	Jean	DARTRON
73	Ligue	Fédération Athlétisme	CTN Antilles Guyane	Ketty	CHAM
74	Ligue	CRDS / FFHB	Vice Présidente FFHB	Gina	SAINT PHOR
75	Ligue	Ligue de Judo	Président ligue de judo	Fred	NOMED
76	Ligue	Ligue de Football	Responsable Pôle Football	Appolinaire	FELTRO
77	Secteur privé	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME 971) Guadeloupe	Président section Guadeloupe	Jean-Christophe	BELVIER
78	Secteur privé	Décathlon Guadeloupe	Directeur Adjoint	Jérémy	JACQUES-SÉBASTIEN
79	Secteur privé	Fitness Park Guadeloupe	Gérant	Weenpled	COSSAIS
80	Secteur privé	indépendant	moniteur plongée	Antoine	CAPELLE

N°	Type d'acteur	Structure	Fonction	Prénom	Nom
81	Secteur privé	CPME / Les heures Saines	Président section Guadeloupe	Jean-Christophe	BELIVIER
82	Secteur privé	Gwada Pagaie	Gérant	Luc	BEYRAND
83	Secteur privé	La Rand'Eau	Gérant	Cyril	COLIN
84	Service Etat	DRAJES	Référent Conférences Régionales, continuité éducative, déplacements sportifs	Jérôme	CHEDEVILLE
85	Service Etat	DRAJES	CAS - Référent ANS	Dominique	GUINDEUIL
86	Service Etat	DRAJES	Inspecteur Jeunesse et Sports - Chef de pôle sport	Philippe	LE JEANNIC
87	Service Etat	DRAJES	Référent formation	Myriam	BABIELLE
88	Service Etat	DRAJES	Délégué DRAJES	Marc	LE MERCIER
89	Service Etat	Rectorat	IA IPR EPS	Jérôme	LOUVET
90	Service Etat	DRAJES	Référent sport santé, inclusion, handicap	Frédéric	BEDOUET
91	Université	UA	Doctorant économie du sport	Larry	GUICHERON
92	Université	UA	MCF	Gaël	VILLOINE
93	Individuel / Pratiques libres	Association Real Nord Guadeloupe	Coach forme	Steeve	MIRABEL
94	Individuel / Pratiques libres	Anse Bertrand	Pratiquant	Christy	HUBERT
95	Individuel / Pratiques libres	Gourbeyre	Pratiquant	Elodie	LESVEN
96	Individuel / Pratiques libres	Anse Bertrand	Pratiquant	Mia	GASPARD
97	Individuel / Pratiques libres	Gourbeyre	Pratiquant	Carmeline	MACABRE
98	Individuel / Pratiques libres	Gosier	Pratiquant	Francelise	DUVARIER
99	Individuel / Pratiques libres	Gosier	Pratiquant	Teddy	BELGRIN
100	Individuel / Pratiques libres	Gourbeyre	Pratiquant	Joana	VIGALASSALON
101	Individuel / Pratiques libres	Gourbeyre	Pratiquant	Roland	LOUIS
102	Individuel / Pratiques libres	Gosier	Pratiquant	Anne-lise	JEAN
103	Individuel / Pratiques libres	Gosier	Pratiquant	Rachel	PIERRE
104	Individuel / Pratiques libres	Sainte Rose	Pratiquant	Sophie	MONTOUT
105	Individuel / Pratiques libres	Sainte Rose	Pratiquant	Léon	BOURGEOIS
106	Individuel / Pratiques libres	Sainte Rose	Pratiquant	Ingrid	CHARLES
107	Individuel / Pratiques libres	Sainte Rose	Pratiquant	Karl	THEOPHILE
108	Individuel / Pratiques libres	Anse Bertrand	Pratiquant	Lucien	RAMASSAMY
109	Individuel / Pratiques libres	Anse Bertrand	Pratiquant	Emelyne	LAURENT
110	Individuel / Pratiques libres	Gosier	Pratiquant	Sylvie	ROMAIN
111	Individuel / Pratiques libres	Gourbeyre	Pratiquant	Patricia	PETIT

Carte d'analyse bibliographique

4

